



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Céreq WORKING PAPER

30
2024

Les trajectoires d'insertion des jeunes dans les entreprises de proximité

DOCUMENT DE TRAVAIL

INSERTION
PROFESSIONNELLE

ENTREPRISE

CONDITION DE TRAVAIL

Sophie GONNARD
OPCO des Entreprises de proximité

Guillaume LAURENT
OPCO des Entreprises de proximité

Les trajectoires d'insertion des jeunes dans les entreprises de proximité

Sophie Gonnard, Guillaume Laurent**

Synthèse

L'enquête Génération permet de réaliser un focus sur une période charnière dans la vie des jeunes, celle qui les voit sortir des études et entrer dans la vie active, à partir d'une analyse de leur parcours professionnel au long de leurs trois premières années d'activité. Cet éclairage est intéressant à plus d'un titre pour une structure comme l'opérateur de compétences Entreprises de proximité (Opco EP), qui accompagne dans les domaines de l'emploi, de la formation et de la certification professionnelle 54 branches professionnelles et l'interprofession de son champ de compétences. Il permet de connaître le profil des jeunes qui viennent travailler dans les entreprises de proximité et d'identifier les formations, notamment en alternance, qui viennent alimenter les effectifs de ces entreprises. Il permet également de mieux appréhender les conditions d'insertion de ces jeunes qui débutent dans les activités de proximité et dans quelle mesure ils s'y inscrivent durablement.

Ce focus met en exergue plusieurs grands résultats. **Le premier concerne le rôle des entreprises de proximité dans l'insertion professionnelle des jeunes.** Ces entreprises, implantées sur l'ensemble du territoire national et dont les activités sont diversifiées (activités libérales, artisanat, commerce et services à destination des particuliers ou des entreprises), ont un poids plus marqué dans l'emploi des jeunes que dans celui de l'ensemble des salariés. Plus d'un jeune sur huit, sortant de formation en 2017 et en emploi en octobre 2020, est employé par une entreprise de proximité. C'est même un jeune sur cinq qui a travaillé au moins une fois dans une entreprise de proximité durant ses trois premières années de vie active.

Le second grand résultat porte sur le profil spécifique des jeunes s'insérant sur le marché du travail via les entreprises de proximité, qui est à l'image des salariés de ces entreprises.

- Ce sont plutôt des femmes qui se tournent vers les entreprises de proximité, quels que soient les domaines d'activités, même si ce phénomène est plus marqué dans les activités libérales et de commerce et services aux particuliers, notamment dans les entreprises des services à la personne. Dans les activités artisanales, quelques branches professionnelles attirent majoritairement un public féminin comme la coiffure ou encore l'esthétique, cosmétique.
- Les jeunes qui viennent travailler dans ces entreprises se différencient aussi sur le niveau de qualification du poste qu'ils occupent et sur leur niveau de formation. Si une majorité d'entre eux sont issus de formations du supérieur, les entreprises de proximité accueillent plus que les autres des jeunes de niveau de formation intermédiaire (bac et bac+2) qui occupent plutôt des emplois d'employé. Le premier métier exercé par ces jeunes est celui de vendeur (en habillement ou en produits alimentaires).
- Un autre marqueur des jeunes travaillant dans les entreprises de proximité concerne la formation en alternance. Une part importante d'entre eux est issue de cette voie de formation. Le rôle majeur des entreprises de proximité dans l'accueil des jeunes sortants d'alternance est à relier à la forte contribution de ces entreprises dans la formation des jeunes par cette voie de formation. Près d'un quart d'entre eux ont travaillé dans une entreprise de proximité au cours de leurs trois premières années de vie active (parmi ceux ayant occupé au moins un emploi). L'alternance est plus particulièrement une caractéristique forte des jeunes travaillant dans les activités artisanales, dont la moitié provient de cette voie de formation.
- S'agissant du lien emploi-formation, une majorité de jeunes est issue de formations en lien avec les métiers au cœur des activités des entreprises de proximité. Ce lien relativement important peut s'expliquer en partie par le fort recours à l'alternance, d'autant plus que ce lien est le plus fort dans les activités

* OPCO des Entreprises de proximité.

artisanales. Comme évoqué précédemment, ces dernières emploient le plus de jeunes issus de l'alternance, qui permet la transmission de savoir-faire spécifiques nécessaires à l'exercice de ces métiers. Toutefois, selon les formations dont sont issus les jeunes, on observe une diversité d'intensité de ce lien emploi-formation. Ces dernières peuvent être plus ou moins transversales à plusieurs métiers et venir alimenter aussi des entreprises en dehors du champ d'Opcv EP, à l'instar des bacs pro gestion-administration ou commerce.

Le troisième grand résultat tient aux conditions de travail des jeunes qui débutent leur vie active dans une entreprise de proximité. La majorité des jeunes qui travaillent dans une entreprise de proximité le font dès le 1^{er} emploi. Ils bénéficient alors en moyenne d'emplois plus durables que l'ensemble des sortants : que ce soit dès l'embauche, ou à l'occasion d'un renouvellement de leur contrat de travail, accompagné plus fréquemment d'une transformation du contrat initial non durable en CDI. Au contraire, les jeunes qui ne commencent pas dès le 1^{er} emploi à travailler dans une entreprise de proximité ont accédé en moyenne plus rapidement à l'emploi, mais leurs conditions d'emploi initiales se sont révélées plus instables : davantage de contrats à durée déterminée, d'intérim mais aussi de temps partiel. Ces résultats laissent penser que la nécessité économique d'accéder rapidement à un emploi a été un moteur de leur recherche d'emploi et les a conduits à accepter des emplois plus précaires. En effet, le profil de ces jeunes d'abord restés en-dehors des activités de proximité identifie notamment des jeunes sortants d'année non terminale, qui arrêtent plus que les autres leurs études pour des raisons financières. Commencer ou non dans une entreprise de proximité dépend aussi du métier exercé. Certains métiers peuvent s'exercer dans des entreprises relevant de différentes branches professionnelles comme les vendeurs en produits non alimentaires. D'autres sont plus spécifiques aux entreprises de proximité comme les employés en soins corporels, les télévendeurs, téléconseillers, les techniciens médicaux.

Le quatrième grand résultat tient à la trajectoire des jeunes et à la capacité des entreprises de proximité à les fidéliser, qui varient notamment selon le domaine d'activités, les conditions d'emplois et la voie de formation des jeunes.

Les jeunes sortants ayant passé le plus de leur temps en emploi dans les entreprises de proximité se caractérisent par un plus fort accès à l'emploi durable. Inversement, ceux qui sont passés de façon plus transitoire dans ces entreprises se distinguent par une trajectoire en emploi moins stable, multipliant durant cette période les emplois.

Les activités libérales se démarquent par leur capacité plus importante à fidéliser leurs jeunes salariés, suivies dans une moindre mesure des activités artisanales. Ce sont également les activités qui accueillent le plus de jeunes dès leur premier emploi. Inversement, les jeunes viennent travailler moins souvent pour leur premier emploi dans les activités de commerce et services aux entreprises et aux particuliers et la part de leur temps en emploi dans ces entreprises y est moins important.

Enfin, les jeunes issus de formation en alternance ont en général une plus forte propension à rester travailler dans les entreprises de proximité. Parmi les branches professionnelles accueillant le plus de jeunes sortants, c'est dans la pharmacie d'officine, la coiffure, l'esthétique, cosmétique et l'immobilier que cette propension est la plus forte.

Sommaire

1. Objectifs et méthodologie	4
1.1. Objectifs	4
1.2. Méthodologie	4
2. Entreprises de proximité et trajectoires d'entrée dans la vie active des sortants de formation initiale.....	5
2.1. De la formation vers l'emploi, le poids des entreprises de proximité dans l'entrée dans la vie active des jeunes	5
2.2. Insertion des jeunes dans les domaines d'activités de la proximité.....	6
2.3. Principaux métiers exercés par les jeunes en début de vie active dans une entreprise de proximité ...	9
2.3.1 Près d'un jeune sur deux est employé	9
2.3.2. Des niveaux de qualification contrastés selon les grands domaines d'activité	10
3. Profil des jeunes débutant leur vie active dans une entreprise de proximité.....	12
3.1. Caractéristiques des jeunes ayant eu au moins un emploi dans une entreprise de proximité	12
3.2. Sortants d'année non terminale et motifs d'arrêt des études	16
3.3. Une majorité de sortants issus de formations en lien avec les entreprises de proximité, en particulier parmi les alternants	18
4. L'entrée sur le marché du travail des jeunes ayant travaillé au moins une fois dans une entreprise de proximité	20
4.1. La majorité des jeunes commencent à travailler dès leur 1 ^{er} emploi dans une entreprise de proximité	20
4.2. Une situation d'emploi plus stable pour ceux qui débutent dans une entreprise de proximité	21
4.3. Les premiers métiers d'entrée de vie active exercés plus spécifiquement dans les entreprises de proximité	23
4.4. Relations et candidatures spontanées sont les principaux canaux de connaissance d'une possibilité d'embauche	27
5. La trajectoire des jeunes ayant travaillé dans une ou plusieurs entreprises de proximité.....	29
5.1. Les jeunes ont occupé en moyenne un emploi dans une entreprise de proximité mais y ont passé la majorité de leur temps travaillé sur les trois années observées	29
5.2. Une capacité à fidéliser les jeunes sur ces premières années de vie active plus ou moins importante selon les domaines d'activité de proximité	30
5.3. Une plus grande propension à rester dans une entreprise de proximité chez les jeunes issus de formations en alternance	32
Conclusion	35

1. Objectifs et méthodologie

1.1. Objectifs

Opco EP est un des onze opérateurs de compétences créés en 2019 dont les missions principales sont de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation¹. Il est l'opérateur de compétences des entreprises de proximité, que ces dernières relèvent des secteurs de l'artisanat, des professions libérales ou des services du cadre de vie. Ce sont en tout 54 branches professionnelles et l'interprofession qui sont regroupées au sein de l'opérateur. Celui-ci accompagne près de 435 000 entreprises de proximité réparties sur l'ensemble du territoire national et plus de 2,4 millions de salariés.

Les entreprises de proximité jouent un rôle majeur dans la formation des jeunes. Près d'un contrat d'apprentissage sur cinq signés en France en 2022 concernait des entreprises de proximité. Ces dernières recouvrent une large variété de métiers qui vont des bouchers aux boulangers, fleuristes, coiffeurs, préparateurs en pharmacie, agents immobiliers, prothésistes dentaires, mais aussi les métiers des services à la personne ou encore des personnels de salon d'esthétique.

Afin de mieux appréhender l'entrée dans la vie active des jeunes dans les entreprises de proximité, Opco EP a noué un partenariat avec le Céreq pour exploiter les résultats de l'enquête Génération 2017. Cette dernière permet d'étudier l'accès à l'emploi des jeunes sortis du système éducatif la même année. Elle permet également d'analyser les parcours professionnels et les différents emplois occupés par ces jeunes au cours des trois premières années de leur vie active. Elle constitue ainsi pour Opco EP une source de données pour produire, dans le cadre de ses missions d'observation, de nouvelles connaissances pour les branches professionnelles qui lui sont rattachées.

Plus particulièrement, l'enquête Génération apporte un éclairage sur le rôle des entreprises de proximité dans l'entrée de vie active des jeunes ainsi que sur les parcours professionnels des sortants de formation initiale qui auront travaillé au moins une fois dans une entreprise de proximité. Elle permet notamment de caractériser les formations menant aux métiers des branches professionnelles, de mieux cerner le profil des formés (sexe, âge) et les caractéristiques des emplois occupés sur les trois premières années de vie active (durée, contrat...).

1.2. Méthodologie

Afin de pouvoir analyser ces données, un travail préliminaire de repérage spécifique a été réalisé par le Céreq. Il s'agissait en premier lieu de repérer sur les trois années d'observation de l'enquête Génération 2017 les jeunes ayant occupé au moins un emploi dont l'employeur relève du champ d'Opco EP. Cette identification a été réalisée sur la base des codes SIRENE des entreprises. En deuxième lieu, a été repérée la population des jeunes sortant de formations identifiées comme ciblant les métiers au cœur des branches professionnelles couvertes par Opco EP (quelles que soient les voies de formation, alternance ou voie scolaire). Des codes de diplôme ont été au préalable sélectionnés par Opco EP à partir du référentiel national des certifications (Certif Info, co-produit par le Réseau des Carif-Oref et l'Onisep) : ont été retenus les diplômes qui précisaient dans leur fiche RNCP avoir pour cible professionnelle les métiers au cœur de l'activité des différentes branches.

L'enquête Génération 2017 concerne les « primo-sortants » de formation initiale durant l'année scolaire 2016-2017. Il s'agit des jeunes inscrits dans un établissement de formation, qui ont quitté le système éducatif entre octobre 2016 et décembre 2017 et qui étaient âgés de 35 ans ou moins en 2017. Elle concerne uniquement les jeunes qui n'ont pas interrompu leurs études plus de 16 mois et qui n'ont pas repris non plus leurs études pendant les 16 mois qui ont suivi l'entrée sur le marché du travail.

La première partie de cette analyse permet d'appréhender la place des entreprises de proximité dans l'entrée des jeunes dans la vie active et selon les cinq grands domaines d'activité de proximité, à savoir les activités artisanales, les activités libérales, les activités de commerce et services aux particuliers et les activités de

¹ <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/opco>

Les OPCO ont remplacé les anciens organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA).

commerce et services aux entreprises ainsi que les entreprises non couvertes par une convention collective. La deuxième partie présente les caractéristiques des jeunes ayant travaillé dans les entreprises de proximité mais aussi les formations dont ils sont issus. Elle distingue également le profil des jeunes selon le domaine d'activité dans lequel ils s'insèrent. La troisième partie s'intéresse au premier emploi occupé par ces jeunes. Est-ce qu'ils commencent dès leur premier emploi à travailler dans une entreprise de proximité ? Quelles sont leurs conditions d'emploi selon les entreprises dans lesquelles ils travaillent ? Par quel canal ont-ils pris connaissance de cette possibilité d'embauche ? Enfin, la dernière partie analyse le parcours de ces jeunes durant ces trois premières années, ce qui permet d'apprécier dans quelle mesure les entreprises de proximité fidélisent ces jeunes sur l'ensemble de la période. Elle permet également de prendre en compte le rôle de l'alternance dans cette capacité à fidéliser les jeunes selon les domaines d'activités.

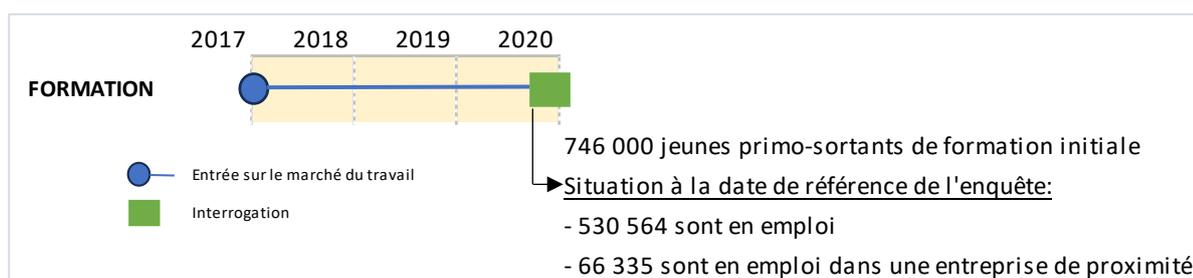
2. Entreprises de proximité et trajectoires d'entrée dans la vie active des sortants de formation initiale

2.1. De la formation vers l'emploi, le poids des entreprises de proximité dans l'entrée dans la vie active des jeunes

À la date de référence de l'enquête² (octobre 2020), **sur 746 000 jeunes sortants de formation, 66 000 d'entre-eux, soit environ un jeune sortant sur onze** est en emploi dans une entreprise de proximité (9%). Si on ne retient que les jeunes en emploi à cette même date, **ils représentent plus d'un jeune en emploi sur huit, soit 13% des sortants**.

L'enquête Génération du Céreq vient confirmer que les entreprises de proximité représentent un poids un peu plus important dans l'emploi des jeunes en début de vie active que dans l'ensemble de l'emploi salarié. En effet, selon la Base Tous Salariés issue des Déclarations Sociales Nominatives (DSN) de l'Insee, elles regroupent environ 8 % de l'ensemble des salariés mais 10 % de ceux âgés de moins de 30 ans³. Les salariés qui travaillent dans ces entreprises de proximité sont en moyenne plus jeunes que l'ensemble des salariés (avec 27 % de salariés âgés de moins de 30 ans contre 19 %).

Nombre de jeunes en emploi dans une entreprise de proximité à la date de l'enquête Génération (octobre 2020)



Source : Céreq, enquête Génération 2017 à 3 ans.

² La période de collecte de l'enquête 2020 a été de sept mois (de fin août 2020 à mi-mars 2021). Afin d'analyser la situation des jeunes à une même date de référence, le mois d'octobre 2020 a été retenu. La situation professionnelle des individus ayant répondu aux mois d'août et septembre 2020 a été considérée comme identique jusqu'en octobre 2020. Pour les répondants des mois de novembre 2020 à mars 2021, la situation de référence se rapporte à la déclaration au mois d'octobre 2020 qui peut être différente de celle de la date de l'enquête.

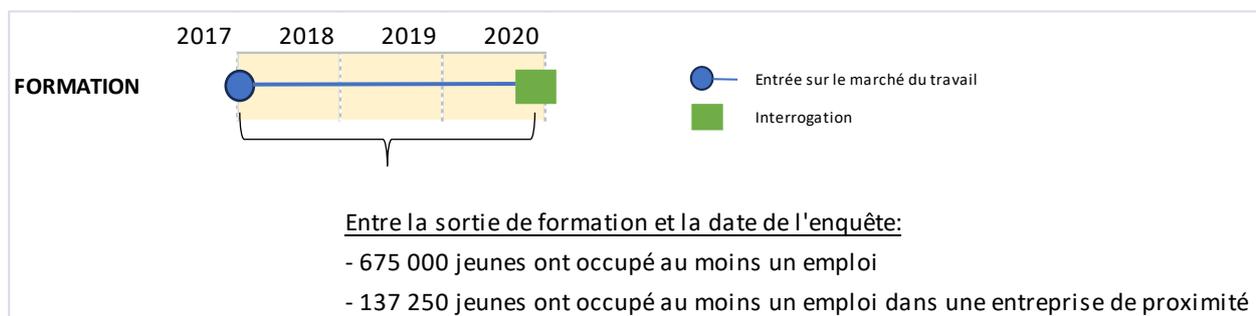
³ Source : Insee, Base tous salariés 2020 (BTS) extraite de la Déclaration sociale nominative (DSN).

Champ : ensemble des entreprises des branches professionnelles du périmètre Opco EP selon la Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN, hors particuliers employeurs et entreprises non couvertes par une convention collective.

Si on intègre les entreprises non couvertes par une convention collective, le poids des entreprises de proximité dans l'emploi salarié est légèrement plus important (9 %).

Si on élargit la période de référence aux trois premières années après leur sortie de formation, c'est **un jeune sur cinq** ayant connu au moins une période d'emploi qui a **travaillé dans une entreprise de proximité du champ d'Opco EP** (près de 137 000 jeunes sur 675 000, soit 20 %).

Nombre de jeunes en emploi dans une entreprise de proximité dans les trois ans qui suivent leur sortie de formation (octobre 2017 à octobre 2020)



Source : Céreq, enquête Génération 2017 à 3 ans.

Ce poids est plus important encore parmi ceux qui sortent d'une formation en **alternance** : **un quart des jeunes** sortant d'une formation en alternance et ayant exercé au moins un emploi sur la période a travaillé dans une entreprise de proximité (24%). Ce résultat est lié à l'importance des entreprises de proximité dans l'alternance. Ces dernières représentent 18 % des contrats d'alternance signés et exécutés en 2022 au niveau national⁴. Les entreprises de proximité sont également particulièrement représentées parmi les jeunes sortants de formation de **niveau bac+2** (23% d'entre eux ont occupé au moins un emploi dans ces entreprises).

2.2. Insertion des jeunes dans les domaines d'activités de la proximité

En plus de l'interprofession rassemblant les entreprises sans convention collective, les branches professionnelles de l'Opco des Entreprises de Proximité peuvent être regroupées en quatre grands domaines d'activités (cf. Figure 1). Ces derniers sont par ordre décroissant de leur importance dans l'emploi salarié de l'ensemble des entreprises relevant du champ d'Opco EP : les activités de commerce et services aux entreprises (29 %), les activités libérales (23 %), les activités artisanales (21 %), les activités de commerce et services aux particuliers (14 %). Pour leur part, les entreprises non couvertes par une convention collective représentent 14 % des emplois.

Les deux domaines dans lesquels les jeunes ont le plus travaillé au cours des trois ans qui ont suivi leur sortie de formation⁵ sont les activités de commerce et services aux entreprises (35 000 jeunes, soit 25 % des sortants ayant travaillé dans une entreprise de proximité) et **les activités artisanales** (27 000 jeunes, soit 20 % des jeunes ayant occupé au moins un emploi dans une entreprise de proximité). **L'importance des activités de commerce et services aux entreprises dans l'emploi des jeunes sortants tient à leur poids élevé dans l'emploi salarié sur le champ Opco EP.** Les deux principales branches professionnelles du domaine, Prestataires de services du secteur tertiaire et Immobilier, sont aussi celles dans lesquelles les jeunes ont le plus travaillé (respectivement 10 % et 7 % des jeunes ayant travaillé dans une entreprise de proximité).

Pour les activités artisanales, second domaine employeur des jeunes, leur poids tient notamment à l'importance donnée aux jeunes dans ces activités. La part des salariés de moins de 30 ans y est très forte (39 % contre 27 % pour l'ensemble des salariés toutes conventions collectives confondues)⁶. Ce résultat s'explique en partie par le recours important à l'alternance dans ces activités. La branche professionnelle Boulangerie est celle qui regroupe le plus de jeunes ayant travaillé dans une entreprise de proximité (6%) parmi les activités artisanales.

⁴ Opco EP, [Bilan de l'alternance 2022](#), 2023.

⁵ En-dehors des entreprises non couvertes par une Convention collective nationale (CCN).

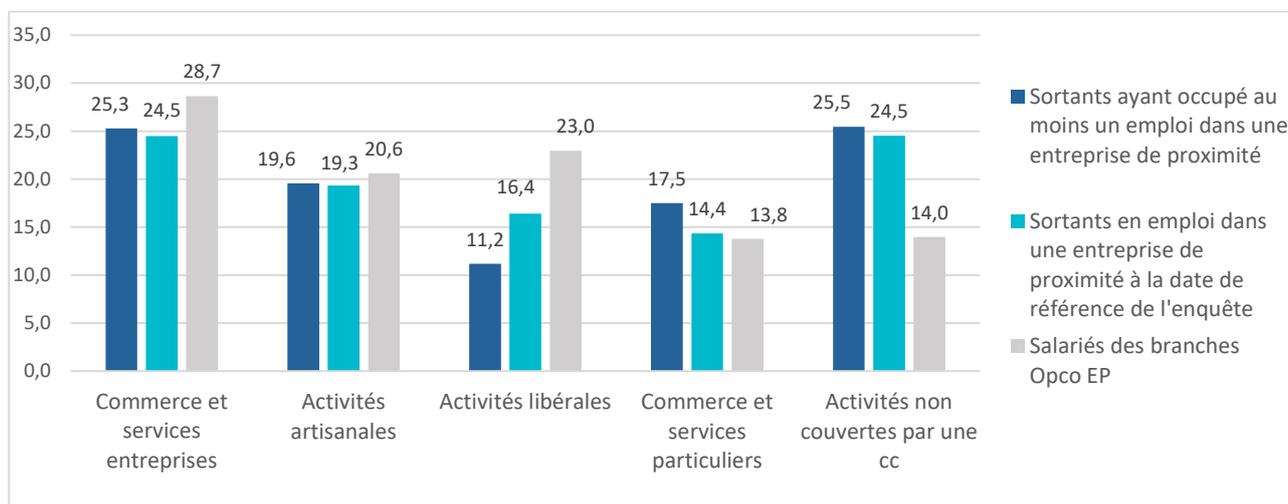
⁶ Selon les données DSN 2020 et sur le champ de l'ensemble des salariés des établissements de proximité hors particuliers employeurs et entreprises non couvertes par une convention collective.

Les activités libérales sont sous-représentées dans l'emploi des jeunes sortants de formation initiale ayant travaillé dans une entreprise de proximité (11 %) par rapport à leur poids dans l'emploi salarié du champ Opco EP. Il s'agit d'activités pour lesquelles le lien emploi -formation est important et le niveau de formation requis le plus élevé des différents domaines d'activités d'Opco EP (données détaillées présentées en partie 3). De ce fait, cela limite l'accès des jeunes à ces activités, qui constituent moins que les autres des activités d'insertion pour les jeunes. Les principales branches professionnelles sont Pharmacie d'officine et Entreprises d'architecture. Le poids des activités libérales est toutefois plus important parmi les jeunes y travaillant à la date de référence de l'enquête (16 %). Ce résultat tient notamment au fait qu'une fois en emploi, les jeunes ont tendance à plus y rester que dans les autres activités d'Opco EP comme nous le verrons par la suite.

Les activités commerce et services aux particuliers sont celles accueillant le moins de jeunes à la date de référence de l'enquête. Elles regroupent 14 % des sortants travaillant dans une entreprise de proximité, un poids conforme à celui pour l'ensemble des salariés. Ce poids est moindre que celui des jeunes y ayant travaillé au moins une fois au cours des trois ans (17% des jeunes ayant eu un emploi de proximité). Ce résultat laisse penser qu'à la différence des activités libérales, les emplois dans ces activités sont davantage des emplois de passage dans lesquelles les jeunes ne s'inscrivent pas nécessairement durablement. Les branches professionnelles les plus importantes du domaine sont Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles et Entreprises de services à la personne. Selon le public bénéficiaire de ces services, ces dernières activités ne sont pas toujours attractives auprès des jeunes.

Enfin, les entreprises non couvertes par une convention collective nationale sont à part en raison de la diversité des entreprises qui y sont rattachées. Ces entreprises sont sur-représentées parmi les jeunes par rapport à ce qu'elles représentent pour l'ensemble des salariés des branches professionnelles du champ d'Opco EP. Ce résultat laisse penser que les emplois offerts par ces activités constituent des emplois d'insertion dans la vie active pour les jeunes.

Figure 1 • Répartition des sortants par domaines d'activités des entreprises de proximité dans laquelle ils ont travaillé (en %)



Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq) et Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022⁷.

Champ : Le domaine d'activité des jeunes ayant occupé au moins un emploi dans une entreprise de proximité correspond à celui du premier emploi occupé dans une entreprise de proximité.

Note de lecture : le domaine d'activité Commerce et services aux entreprises regroupe 24,5% des sortants en emploi dans une entreprise de proximité à la date de référence de l'enquête (octobre 2020). Son poids dans l'ensemble des salariés est de 28,7%.

Dans la suite de l'analyse, seules les 9 branches professionnelles ayant accueillis le plus de jeunes, branches qui se répartissent dans les différents domaines d'activités, ont été retenues pour affiner l'analyse par branche (celles en gras dans le Tableau 1). S'ajoutent les deux branches professionnelles rassemblant des entreprises non couvertes par une convention collective (IDCC 9999 et 5516). **L'ensemble de ces 11 branches professionnelles représentent à elles seules 72 % des sortants** ayant travaillé une entreprise de proximité.

⁷ Les données des sortants sont comparées à celles pour l'ensemble des salariés des branches professionnelles relevant du champ Opco EP. Ces données ne contiennent pas les effectifs des particuliers employeurs quasiment absents par ailleurs des données de l'EG2017.

Tableau 1 • Répartition des sortants selon la branche professionnelle d’Opco EP dans laquelle ils ont occupé leur premier emploi dans entreprise de proximité

Domaine	IDCC	Branches Professionnelles	Effectifs	En %
Activités artisanales	0843	Boulangerie	8 670	6,3
	2596	Coiffure	3 860	2,8
	3032	Esthétique, cosmétique	3 010	2,2
	0992	Boucherie	2 280	1,7
	1978	Fleuristes, vente et services des animaux familiers	1 470	1,1
	1267	Pâtisserie	1 450	1,1
	0184	Imprimerie de labeur et Industries graphiques	1 240	0,9
	1286	Confiserie, chocolaterie, biscuiterie	1 210	0,9
	0993	Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire	800	0,6
	0953	Charcuterie	750	0,5
	1499	Miroiterie, transformation et négoce du verre	740	0,5
	1611	Entreprises de logistique de communication écrite directe	420	0,3
	2219	Taxis	360	0,3
	1504	Poissonnerie	330	0,2
	0614	Sérigraphie et activité connexes	290	0,2
	Sous-total		26 880	19,6
Activités libérales	1996	Pharmacie d'officine	4 040	2,9
	2332	Entreprises d'architecture	3 720	2,7
	1147	Personnel des cabinets médicaux	1 730	1,3
	0959	Laboratoires de biologie médicale extrahospitaliers	1 500	1,1
	2205	Notariat	1 090	0,8
	1000	Personnel des cabinets d'avocats	950	0,7
	1875	Personnel salarié cabinets et cliniques vétérinaires	940	0,7
	1619	Cabinets dentaires	820	0,6
	1921	Études d'huissiers de justice	220	0,2
	2785	Commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de vente volontaire de meubles aux enchères publiques	160	0,1
	1951	Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile	90	0,1
	0240	Greffes des tribunaux de commerce	80	0,1
		Sous-total		15 350
Commerce et services aux particuliers	1483	Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles	9 180	6,7
	3127	Entreprises de services à la personne	7 820	5,7
	1043	Gardiens, concierges et employés d'immeubles	4 010	2,9
	0733	Détaillants en chaussures	1 430	1,0
	3013	Librairie	790	0,6
	0759	Services funéraires	690	0,5
	2697	Structures associatives cynégétiques (Chasse)	80	0,1
	Sous-total		23 980	17,5
Commerce et services aux entreprises	2098	Prestataires de services du secteur tertiaire	13 380	9,8
	1527	Immobilier	10 170	7,4
	1404	Maintenance des matériels (SDLM)	2 690	2,0
	1512	Promotion immobilière	1 970	1,4
	1412	Entreprises du froid, des cuisines professionnelles et du conditionnement de l'air	1 250	0,9

	1589	Mareyage	980	0,7
	1982	Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques	920	0,7
	1408	Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers	830	0,6
	0915	Sociétés d'expertises et d'évaluations	690	0,5
	2272	Assainissement et maintenance industrielle	640	0,5
	1621	Répartition pharmaceutique	570	0,4
	0454	Remontées mécaniques et domaines skiables	400	0,3
	1605	Désinfection, désinsectisation, dératissage (3D)	200	0,2
	Sous-total		34 700	25,3
Particuliers employeurs	3239	Particuliers employeurs et emploi à domicile	90	0,1
Entreprises non couvertes par une c.c.	9999	Sans convention collective	27 050	19,7
	5516	Convention d'entreprise La Poste - France Télécom	7 890	5,8
	Sous-total		34 940	25,5
Autre	D109		940	0,7
	5539		370	0,3
	1801		10	0,0
	0650		10	0,0
Total			137 250	100,0

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

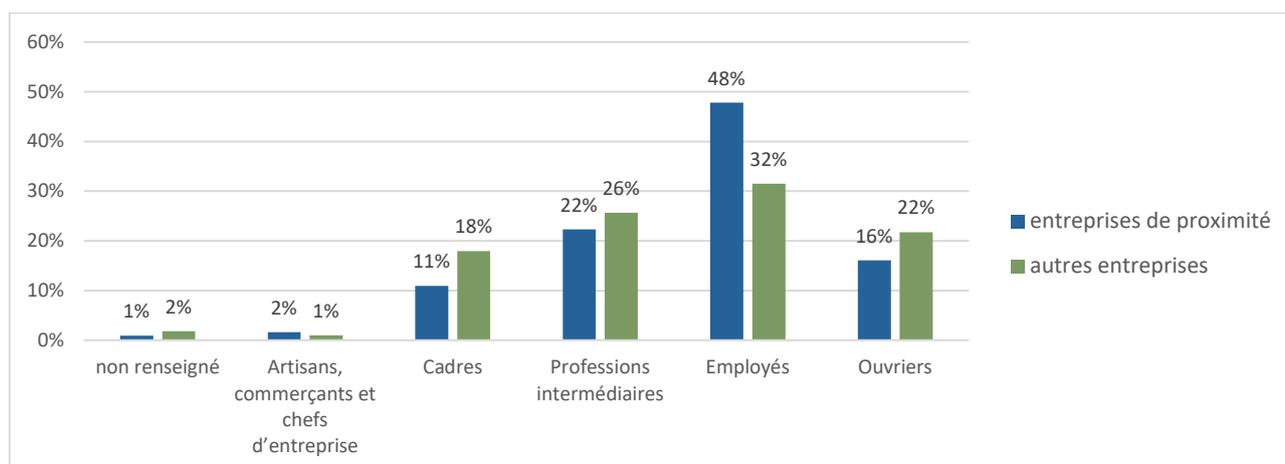
Note de lecture : 137 000 jeunes ont travaillé au moins une fois dans une entreprise de proximité. Pour environ 15 000 d'entre eux, le premier domaine d'activité a été celui des activités libérales. Dans ce domaine, c'est la branche professionnelle de la pharmacie d'officine qui a employé le plus de jeunes (près de 4 000).

2.3. Principaux métiers exercés par les jeunes en début de vie active dans une entreprise de proximité

2.3.1 Près d'un jeune sur deux est employé

Les jeunes qui travaillent dans une entreprise de proximité se différencient des autres par la catégorie socioprofessionnelle de leur emploi. Près de la moitié d'entre eux relève de la catégorie « Employés » à leur premier emploi, une part bien supérieure à celle observée chez les jeunes ayant débuté dans d'autres entreprises (32 %). Cette part est identique à celle observée pour l'ensemble des salariés des branches professionnelles du champ d'Opco EP. De façon emblématique, le métier le plus exercé par les jeunes travaillant dans les entreprises de proximité relève de cette catégorie socioprofessionnelle : il s'agit des **vendeurs**, qu'ils travaillent dans les commerces de l'habillement ou de produits alimentaires (notamment les boulangeries). Vient ensuite le métier de facteur et d'employé du courrier (en lien avec les entreprises ne relevant pas d'une CCN).

Figure 2 • Catégorie socioprofessionnelle occupée par les jeunes au 1^{er} emploi dans une entreprise de proximité



Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Note de lecture : le 1^{er} emploi des jeunes dans une entreprise de proximité correspond dans la moitié des emplois (48 %) à un emploi d'employé. C'est seulement un tiers des 1^{ers} emplois des jeunes n'ayant pas travaillé dans une entreprise de proximité (32 %).

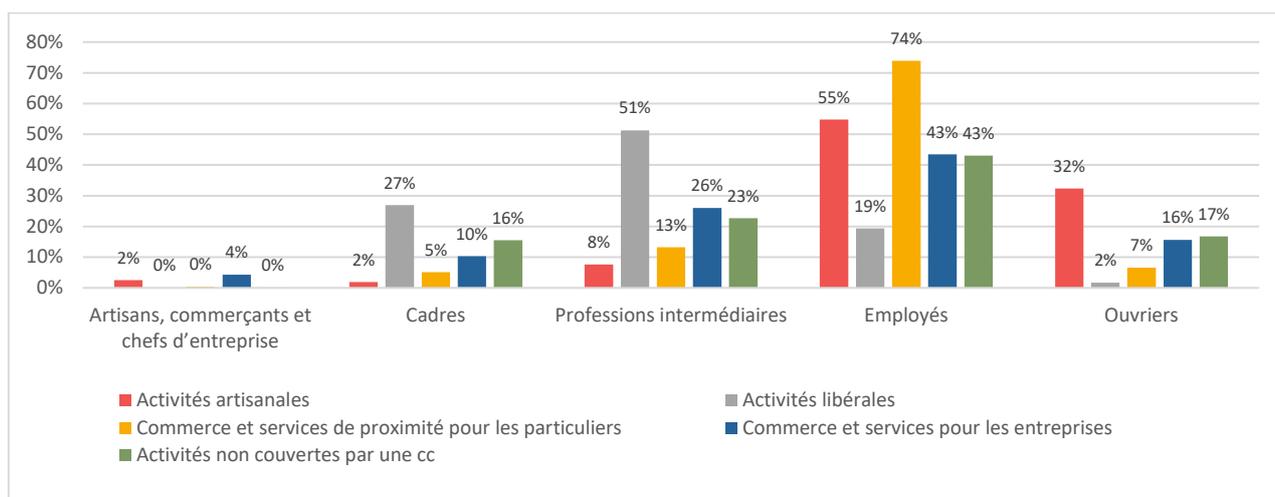
2.3.2. Des niveaux de qualification contrastés selon les grands domaines d'activité

Selon les domaines d'activités de proximité, les niveaux de qualification sont contrastés. Les employés sont les plus représentés dans le commerce et services aux particuliers et les activités artisanales. Dans le **commerce et services aux particuliers**, les trois quarts des jeunes débutent comme employés. Le premier métier d'insertion est vendeur en habillement, suivis des métiers en lien avec les entreprises des services à la personne (dans la garde d'enfants ou l'aide à domicile). Dans les **activités artisanales**, un peu plus de la moitié des jeunes occupent des métiers d'employés (55 %), avec notamment les vendeurs en produits alimentaires, les coiffeurs et les esthéticiens. Près d'un tiers sont ouvriers et occupent notamment les métiers de boulangers, pâtisseries mais aussi dans une moindre mesure bouchers.

Dans le commerce et services aux entreprises et surtout dans les activités libérales, les premiers emplois occupés par les jeunes sont en moyenne plus qualifiés. Dans le **commerce et services aux entreprises**, si les métiers d'employés dominent (43 %), avec en tête les télévendeurs, les hôtes d'accueil et standardistes et les employés administratifs, les professions intermédiaires représentent plus d'un quart des emplois (avec notamment les représentants technico-commerciaux).

Dans les **activités libérales**, les premiers emplois des jeunes se répartissent pour moitié dans les professions intermédiaires (avec les préparateurs en pharmacie et les techniciens d'études du BTP) et pour plus du quart dans les professions de cadres (avec notamment les architectes salariés).

Dans les entreprises non couvertes par les conventions collectives, le premier métier des jeunes est en lien avec le groupe La Poste, représentant un employeur majeur au sein de ces activités. Il s'agit de celui de facteur et d'employé du courrier. Il est suivi de celui d'ouvriers peu qualifiés dans la réception et l'expédition. Les professions intermédiaires représentent également près d'un quart des emplois des jeunes travaillant dans ces activités, avec divers métiers des services administratifs d'entreprise mais aussi le métier d'animateur socio-culturel et de loisirs.

Figure 3 • Catégorie socioprofessionnelle occupée par les jeunes au 1^{er} emploi dans une entreprise de proximité selon les grands domaines d'activité

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Note de lecture : le 1^{er} emploi des jeunes dans une entreprise de proximité dans les activités artisanales correspond pour la moitié d'entre eux (55 %) à un emploi d'employé et pour un tiers (32 %) à un emploi d'ouvrier.

Tableau 2 • Illustration des principaux métiers exercés par les jeunes au 1^{er} emploi dans une entreprise de proximité selon les grands domaines d'activité et la catégorie socioprofessionnelle

Domaines d'activités	CS	Métiers*	Effectifs
Activités artisanales	Employés	Vendeurs en produits alimentaires	5 470
		Coiffeurs	3 350
		Esthéticiens et autres employés des soins corporels	2 110
	Ouvriers	Boulangers, pâtisseries	3 340
Activités libérales	Cadres	Architectes salariés	930
	Professions intermédiaires	Préparateurs en pharmacie	2 740
		Techniciens d'études du BTP	1 500
Commerce et services aux particuliers	Employés	Vendeurs en habillement et articles de sport	6 890
		Autres salariés de particuliers pour la garde d'enfants	1 640
		Autres employés d'aide à domicile et accueillants familiaux	1 230
		Auxiliaires de puériculture	1 070
		Auxiliaires de vie sociale	1 000
Commerce et services aux entreprises	Professions intermédiaires	Représentants, technico-commerciaux auprès des particuliers	2 060
	Employés	Télévendeurs, téléconseillers	3 880
		Employés des autres services administratifs Hôtes d'accueil et standardistes	1 760 1 720
Entreprises non couvertes par une cc	Employés	Facteurs et employés du service universel du courrier	5 510
	Ouvriers	Ouvriers peu qualifiés de la réception et de l'expédition	1 460

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

* Il s'agit des libellés issus de la nomenclature PCS (Professions et catégories socioprofessionnelles) de niveau 4.

Note de lecture : dans les activités libérales, le 1^{er} emploi des jeunes dans une entreprise de proximité relève plutôt des catégories socioprofessionnelles des professions intermédiaires, avec notamment le métier de préparateurs en pharmacie (2 740 jeunes), et des cadres, avec le plus souvent le métier d'architectes salariés (930 jeunes).

3. Profil des jeunes débutant leur vie active dans une entreprise de proximité

3.1. Caractéristiques des jeunes ayant eu au moins un emploi dans une entreprise de proximité

A l'instar de l'ensemble des salariés occupant un emploi dans une entreprise de proximité⁸, les jeunes en début de vie active qui y travaillent sont en majorité des femmes (62 %, Tableau 3). Leur part est bien plus importante que pour l'ensemble des jeunes ayant occupé au moins un emploi (51 %). Cela tient en particulier aux activités libérales - et notamment à la branche professionnelle Pharmacie d'officine - et aux commerces et services aux particuliers - avec des branches professionnelles telles que Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles et plus encore Entreprises des services à la personne majoritairement composées de salariées.

Dans les activités artisanales, si les jeunes qui débutent dans les entreprises des branches professionnelles de la coiffure et de l'esthétique sont essentiellement des femmes, c'est moins le cas dans la boulangerie. Le métier de vendeur en produits alimentaires est certes plutôt féminin mais ce sont davantage des hommes qui deviennent boulangers. Le domaine du commerce et des services aux entreprises est celui où la part des femmes parmi les jeunes débutant leur vie active est la moins importante même si elles demeurent majoritaires (54 %, Tableau 4).

La répartition par âge des jeunes ayant travaillé dans une entreprise de proximité est le reflet de leur niveau de formation de sortie. Si l'âge moyen des jeunes est identique qu'ils aient travaillé ou non dans une entreprise de proximité (21,6 ans), la part des 19 – 20 ans est plus importante (29 % contre 25 %). Les jeunes travaillant dans une entreprise de proximité sont en majorité issus de formations du supérieur (58 %) mais dans une proportion moindre que l'ensemble des jeunes ayant eu au moins un emploi (62 %). Ils se distinguent par une part plus importante de jeunes sortant de formation de niveau bac et bac + 2 (respectivement 27 % et 19 %) (Tableau 5).

Tableau 3 • Caractéristiques des jeunes ayant occupé au moins un emploi dans une entreprise de proximité

	Profil des jeunes selon s'ils ont travaillé ou non dans une entreprise de proximité		
	Entreprises de proximité	Autres entreprises	TOTAL
Sexe			
Homme	38%	52%	49%
Femme	62%	48%	51%
Age (en 2017)			
<= 18 ans	13%	14%	14%
19 à 20 ans	29%	25%	25%
21 à 24 ans	42%	42%	42%
25 ans ou plus	16%	19%	18%

 Eléments sous-représentés  Eléments sur-représentés

Champ : ensemble des jeunes ayant eu au moins une séquence d'emploi sur les trois premières années de vie active.

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Note : le tableau met en évidence les différences significatives de profil des jeunes ayant travaillé dans au moins une entreprise de proximité par rapport à l'ensemble des jeunes ayant occupé au moins un emploi. Ces différences ont été analysées à partir du logiciel Sphinx. Lorsqu'elles sont notoires, elles apparaissent dans le tableau en bleu quand les catégories sont surreprésentées et en rouge quand elles sont sous-représentées.

⁸ La part des femmes parmi les salariés de l'ensemble des branches du champ d'Opco EP est de 64% (selon les données DSN, Insee, 2020). Elle est plus importante dans les activités de services et commerce à destination des particuliers (78 %) et les activités libérales (84 %) et moindre dans les activités artisanales (58%) et à destination des entreprises (48 %).

Le profil par âge des jeunes selon le domaine d'activité de la première entreprise de proximité dans laquelle ils ont travaillé traduit les différences de niveau de formation atteint entre jeunes recrutés dans les différentes activités. Les plus jeunes sont dans les activités artisanales (20,4 ans en moyenne), issus pour la plupart d'entre eux d'une formation de niveau CAP/BEP ou bac (70 %). Les plus âgés sont dans les activités libérales (23,8 ans en moyenne), avec 44 % de jeunes issus de formations de niveau bac + 5 et plus. Les jeunes sont également plutôt diplômés du supérieur dans les activités commerce et services aux entreprises, domaine dont les recrutements se caractérisent cependant par une plus grande diversité de niveaux de diplôme (un quart pour chaque niveau, du niveau bac+ 2 à bac+5 et plus). Dans les activités à destination des particuliers, ce sont à la fois les niveaux de formation les moins élevés (CAP/BEP et bac) et de niveau bac+3/4 qui sont les plus représentés. Les premiers niveaux de formations concernent plutôt les jeunes travaillant dans la branche professionnelle Entreprises des services aux personnes, tandis que, dans les branches professionnelles comme Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles, les jeunes proviennent plutôt de formations de niveau bac ou supérieur.

Tableau 4 • Caractéristiques des jeunes selon le domaine d'activité de la première entreprise de proximité dans laquelle ils ont travaillé

	Activités artisanales	Activités libérales	Commerce et services aux particuliers	Commerce et services aux entreprises	Activités non couvertes par une cc
Sexe					
Homme	39%	22%	22%	46%	46%
Femme	61%	78%	78%	54%	54%
Age (en 2017)					
<= 18 ans	21%	2%	15%	11%	12%
19 à 20 ans	38%	14%	34%	26%	28%
21 à 24 ans	35%	44%	39%	49%	43%
25 ans ou plus	5%	40%	12%	14%	17%

 *Éléments sous-représentés*  *Éléments sur-représentés*

Champ : ensemble des jeunes ayant travaillé au moins une fois dans une entreprise de proximité sur les trois premières années de vie active.

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Note : le tableau met en évidence les différences significatives de profil des jeunes ayant travaillé dans au moins une entreprise de proximité selon le domaine d'activité de l'entreprise. Ces différences ont été analysées à partir du logiciel Sphinx. Lorsqu'elles sont notoires, elles apparaissent dans le tableau en bleu quand les catégories sont surreprésentées et en rouge quand elles sont sous-représentées.

La dernière formation suivie par les jeunes n'est pas toujours celle relevant du plus haut niveau de formation, en particulier pour les sortants de formation CAP-BEP qui sont parfois diplômés de formation de niveau supérieur. Cela concerne plus d'un tiers de ces derniers (36 %), une part proche de celle observée pour l'ensemble des jeunes ayant eu au moins un emploi (35 %). Il s'agit pour la plupart de diplômés de niveau bac qui suivent ensuite une formation de niveau CAP-BEP. Cela concerne davantage les activités commerce et services aux particuliers (43 % ont un plus haut niveau de diplôme plus élevé que CAP-BEP) et moins les activités artisanales (30 %), les deux domaines d'activité où ce niveau est le plus représenté. Dans les activités commerce et services aux particuliers, les principaux diplômes de niveau 3 suivis par des titulaires notamment de bac pro sont le DE Auxiliaire de puériculture (de niveau 4 aujourd'hui) et le CAP petite enfance (aujourd'hui CAP Accompagnement éducatif petite enfance), c'est-à-dire des diplômes explicitement demandés pour pouvoir exercer certaines activités, ce qui peut conduire certains jeunes à suivre ces formations après le bac. Dans l'artisanat, les diplômes suivis après un bac sont notamment les CAP cuisine, boulanger et pâtisseries.

Tableau 5 • Caractéristiques des formations dont sont issus les jeunes ayant occupé au moins un emploi dans une entreprise de proximité

	Profil des jeunes selon s'ils ont travaillé ou non dans une entreprise de proximité		
	Entreprises de proximité	Autres entreprises	TOTAL
Alternance			
Non	70%	76%	75%
Oui	30%	24%	25%
Année terminale et obtention du diplôme			
Année non terminale	20%	20%	20%
Année terminale / Non-obtention diplôme	13%	13%	13%
Année terminale / obtention diplôme	67%	67%	67%
Niveau de la classe de sortie			
Cap/Bep ou moins	14%	13%	13%
Bac	27%	24%	25%
Bac+2 hors santé social	19%	15%	16%
Bac +2/3/4 santé social	3%	4%	3%
Bac+3/4 hors santé social	17%	17%	17%
Bac+5 et +	20%	28%	26%
Formation en lien avec les métiers des EP			
Non	38%	52%	49%
Oui	62%	48%	51%
Catégorie de commune de résidence à la fin des études			
Rural	14%	15%	14%
Urbain	86%	85%	85%
Zone de recherche d'emploi limitée à la fin des études par des questions d'accès à un logement			
Oui	20%	16%	17%
Non	80%	84%	83%

 *Eléments sous-représentés*  *Eléments sur-représentés*

Champ : ensemble des jeunes ayant eu au moins une séquence d'emploi sur les trois premières années de vie active.

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Note : le tableau met en évidence les différences significatives de profil des jeunes ayant travaillé dans au moins une entreprise de proximité par rapport à l'ensemble des jeunes ayant occupé au moins un emploi. Ces différences ont été analysées à partir du logiciel Sphinx. Lorsqu'elles sont notoires, elles apparaissent dans le tableau en bleu quand les catégories sont sur-représentées et en rouge quand elles sont sous-représentées.

Tableau 6 • Caractéristiques des formations dont sont issus les jeunes selon le domaine d'activité de la première entreprise de proximité dans laquelle ils ont travaillé

	Activités artisanales	Activités libérales	Commerce et services aux particuliers	Commerce et services aux entreprises	Activités non couvertes par une cc
Alternance					
non	50%	74%	79%	75%	74%
oui	50%	26%	21%	25%	26%
Année terminale et obtention du diplôme					
Année non terminale	17%	12%	23%	24%	20%
Année terminale / Non-obtention diplôme	14%	7%	15%	14%	11%
Année terminale / obtention diplôme	69%	81%	61%	62%	69%
Niveau de la classe de sortie					
Cap/Bep ou moins	30%	1%	16%	7%	14%
Bac	40%	26%	30%	20%	23%
Bac+2 hors santé social	16%	12%	15%	25%	19%
Bac +2/3/4 santé social	1%	7%	6%	0%	2%
Bac+3/4 hors santé social	8%	10%	20%	24%	18%
Bac+5 et +	6%	44%	12%	23%	24%
Formation en lien avec les métiers des EP					
Non	21%	35%	33%	45%	47%
Oui	79%	65%	67%	55%	53%
Catégorie de commune de résidence à la fin des études					
Rural	19%	9%	13%	13%	13%
Urbain	81%	91%	87%	87%	86%
Zone de recherche d'emploi limitée à la fin des études par des questions d'accès à un logement					
Oui	16%	18%	23%	22%	18%
Non	84%	82%	77%	78%	82%

 *Eléments sous-représentés*  *Eléments sur-représentés*

Champ : ensemble des jeunes ayant travaillé au moins une fois dans une entreprise de proximité sur les trois premières années de vie active.

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Note : le tableau met en évidence les différences significatives de profil des jeunes ayant travaillé dans au moins une entreprise de proximité selon le domaine d'activité de l'entreprise. Ces différences ont été analysées à partir du logiciel Sphinx. Lorsqu'elles sont notoires, elles apparaissent dans le tableau en bleu quand les catégories sont sur-représentées et en rouge quand elles sont sous-représentées.

Les jeunes travaillant dans une entreprise de proximité proviennent plus qu'ailleurs de formations en alternance : 30 % sont sortants d'une formation en alternance (23% en apprentissage et 7% en contrat de professionnalisation) contre 25 % pour l'ensemble des jeunes ayant occupé au moins un emploi. Ce phénomène est particulièrement marqué dans les activités artisanales (un jeune sur deux) et moins fréquent dans le commerce et services aux particuliers (21%). Parmi les principales branches, les jeunes sont majoritairement issus de formations en alternance dans la coiffure, la boulangerie et la pharmacie d'officine. Les alternants travaillant dans les entreprises de proximité à la sortie des études sont plutôt issus de formation de niveaux CAP/BEP ou bac (respectivement 31 % et 30 %), bien plus que ceux travaillant dans les autres entreprises (27% et 19 %).

Enfin, le profil des jeunes selon le domaine d'activité dans lequel ils travaillent se différencie aussi selon leur lieu de résidence à leur sortie d'études. Ceux qui se tournent dans les activités artisanales résident davantage dans un territoire rural⁹ (19 % contre 14 % en moyenne pour ceux travaillant dans une entreprise de proximité). Inversement, les jeunes qui travaillent dans des activités libérales proviennent davantage des territoires urbains.

3.2. Sortants d'année non terminale et motifs d'arrêt des études

Comme pour l'ensemble des jeunes sortants en emploi, la majorité de ceux ayant travaillé dans une entreprise de proximité ont obtenu leur diplôme à l'issue de la formation dont ils sont sortis. Cela concerne les deux tiers d'entre eux. Toutefois, un jeune sur cinq est sorti d'une année non terminale et 13% d'une année terminale sans être diplômé¹⁰. **Selon le domaine d'activité, le profil des jeunes varie principalement sur la part des sortants d'année non terminale**, bien plus forte dans les activités de commerce et de services pour les particuliers mais aussi pour les entreprises (près d'un quart). Au contraire, cette part est très faible chez les jeunes travaillant dans les activités libérales (12%) qui sont par ailleurs pour la plupart diplômés de leur formation de sortie (81%).

- **Les sortants d'année non terminale sont pour près de la moitié d'entre eux (47 %) issus de formation de niveau bac +3/4**, soit davantage que parmi l'ensemble des sortants d'année non terminale ayant eu au moins un emploi (43 %).
- **C'est dans les spécialités de formation Langues vivantes (NSF¹¹ 136) et Droit (NSF 128)** que la part des sortants d'année non terminale est la plus forte (respectivement 66 % et 41 % des sortants de ces spécialités ayant travaillé dans une entreprise de proximité). Cela concerne notamment **les licences arts, lettres et langues** et de **droit** (près des trois quarts sont issus d'année non terminale dans ces licences). Les sortants d'année non terminale de ces spécialités travaillent plutôt dans le commerce et services aux entreprises. C'est le cas de 42% d'entre eux dans la spécialité Langues vivantes, qui travaillent en particulier dans la branche professionnelle prestataires de services du secteur tertiaire. Cette part est de 43 % dans la spécialité Droit avec des sortants qui travaillent ensuite dans les branches professionnelles prestataires de services du secteur tertiaire mais aussi immobilier.
- En termes d'effectifs, c'est dans **la spécialité Commerce vente (NSF 312)** que les sortants d'année non terminale sont les plus importants en raison de l'importance des jeunes issus de cette spécialité, la part des sortants d'année non terminale n'étant que de 14 %. Il s'agit d'une spécialité transversale dont les sortants se répartissent dans les différents domaines d'activités de proximité à l'exception des activités libérales moins représentées.
- **La part des sortants d'année non terminale est plus forte parmi les jeunes issus de la voie scolaire que pour les sortants de l'alternance** : elle est respectivement de 25 % et 9 % pour ceux ayant travaillé dans une entreprise de proximité (23 % vs 11 % pour l'ensemble des jeunes ayant eu un emploi).

⁹ Le caractère rural ou urbain d'un territoire a été défini à partir du code géographique de l'unité urbaine 2020 de la commune de résidence à la fin des études. Les espaces ruraux se définissent par leur faible densité de population et non plus en complément des espaces urbains

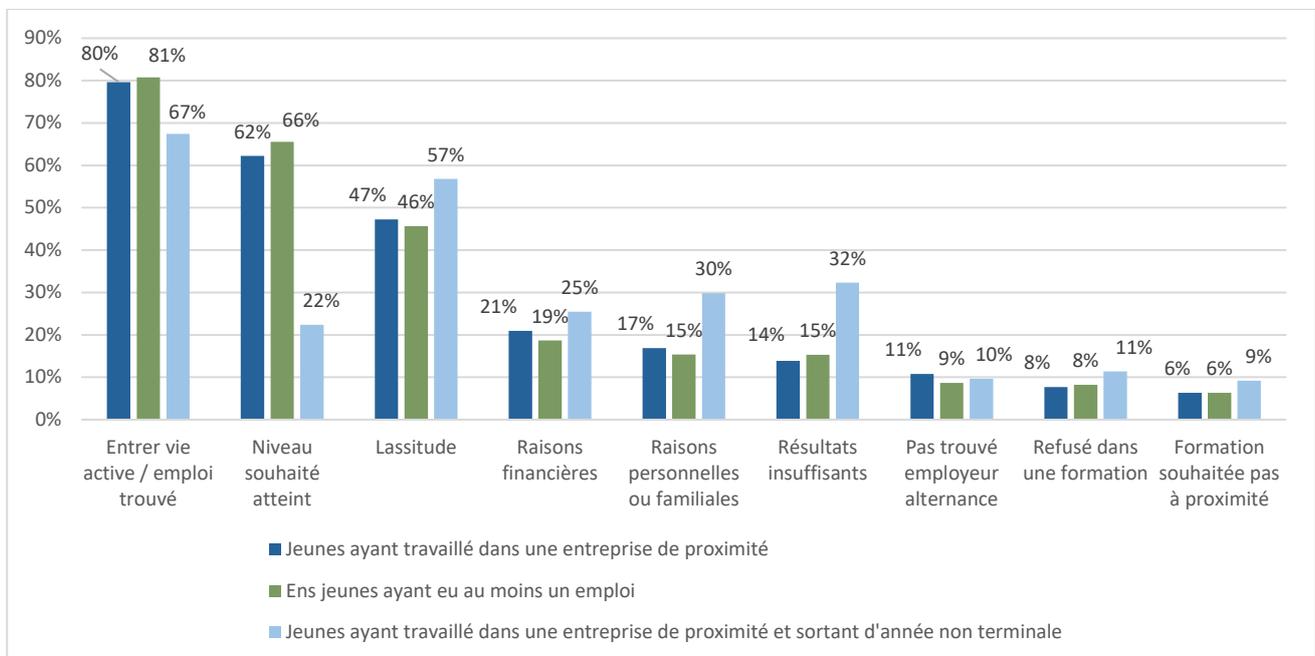
¹⁰ Ils peuvent néanmoins être diplômés d'une autre formation suivie auparavant. La part n'ayant aucun diplôme est de 7 % pour les jeunes ayant travaillé dans une entreprise de proximité (contre 9 % pour l'ensemble des sortants).

¹¹ La Nomenclature des groupes de Spécialités de Formation (NSF), élaborée par l'Insee, couvre l'ensemble des formations professionnelles ou non, de tout niveau, et regroupe ces dernières par domaines de formation.

Ces sortants d'année non terminale se différencient des autres par les raisons qui les ont conduits à arrêter leurs études (figure 4). Le 1^{er} motif est commun à tous les jeunes. Pour la plupart, ils s'arrêtent parce qu'ils souhaitent entrer dans la vie active ou parce qu'ils ont trouvé un emploi. Le second motif chez les sortants d'année non terminale travaillant dans une entreprise de proximité est la lassitude (57 %). Viennent ensuite des résultats insuffisants (32 %). Les paramètres extra scolaires (raisons familiales ou personnelles, 30 %, et raisons financières, 25 %) sont également davantage représentés que parmi les autres jeunes. Ils s'arrêtent également davantage que les autres parce qu'ils ont été refusés dans une formation (11 % contre 8 %) ou parce qu'il n'existait pas la formation souhaitée à proximité (9 % contre 6 %).

Pour l'ensemble des sortants ayant travaillé dans une entreprise de proximité, la hiérarchie des motifs d'arrêt d'études varie peu selon le domaine d'activité de la première entreprise dans laquelle les jeunes ont travaillé (Figure 5). Les jeunes travaillant dans les activités libérales se différencient néanmoins des autres. Plus diplômés que les autres, une part plus importante d'entre eux arrête parce qu'ils ont atteint le niveau de diplôme souhaité et moins par lassitude. Les raisons financières sont plus représentées dans les activités commerce et services aux entreprises et aux particuliers et les raisons personnelles ou familiales dans les activités artisanales.

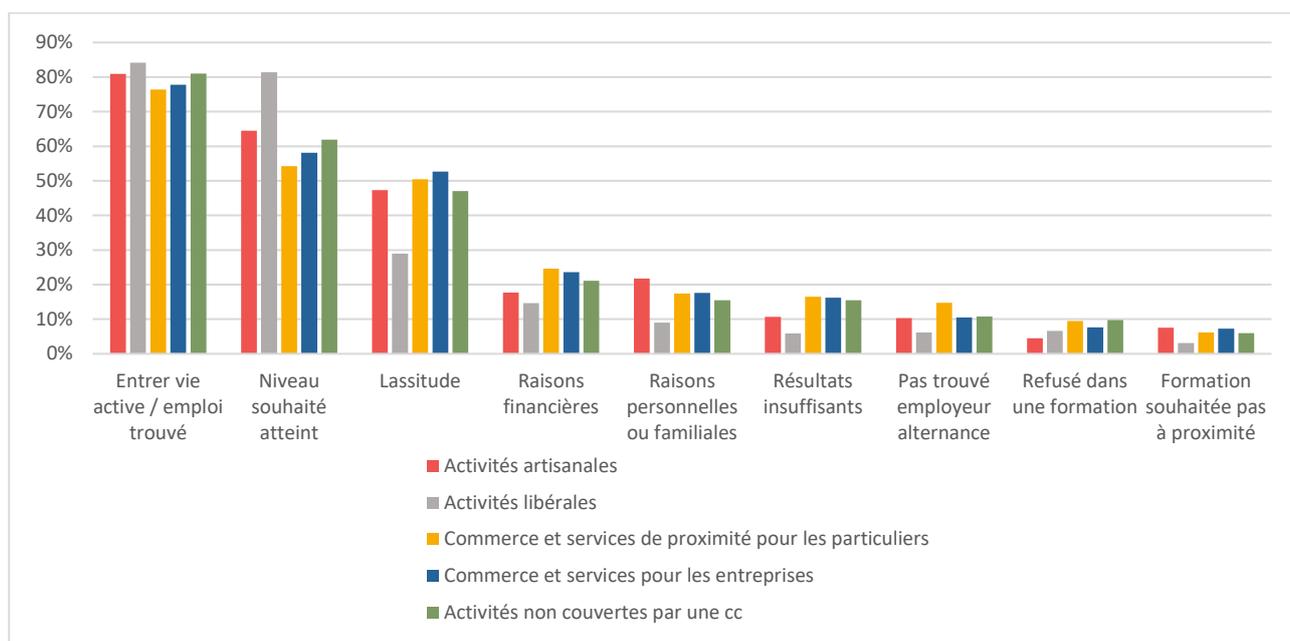
Figure 4 • Motifs d'arrêt des études des jeunes selon s'ils ont travaillé ou non dans une entreprise de proximité et s'ils sortent d'année non terminale



Champ : ensemble des jeunes ayant eu au moins une séquence d'emploi sur les trois premières années de vie active.

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Figure 5 • Motifs d'arrêt des études des jeunes selon le domaine d'activité de la première entreprise de proximité dans laquelle ils ont travaillé



Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Champ : ensemble des jeunes ayant travaillé au moins une fois dans une entreprise de proximité sur les trois premières années de vie active, qu'ils soient sortants d'année terminale ou non terminale.

3.3. Une majorité de sortants issus de formations en lien avec les entreprises de proximité, en particulier parmi les alternants

La majorité de ceux ayant travaillé dans une entreprise de proximité sont issus de formations en lien avec les métiers au cœur des activités des entreprises de proximité (62 % contre 48 % pour ceux n'y ayant pas travaillé).

Ce lien emploi-formation est très marqué chez les alternants : 75 % des alternants proviennent de formation en lien avec les entreprises de proximité parmi ceux qui y ont travaillé (contre 56% pour les jeunes issus de la voie scolaire).

L'intensité du lien diffère selon les activités des entreprises dans lesquelles les jeunes travaillent, en fonction notamment de l'importance du recours à des jeunes en alternance et de la nécessité de détenir un diplôme spécifique pour y travailler. Ainsi, **le lien est très fort dans les activités artisanales** (79 % des jeunes sont issues de formations en lien avec les entreprises de proximité). Il est en revanche plus faible dans le commerce et services à destination des entreprises (55 % des jeunes proviennent de ces formations). Dans ces activités, les jeunes proviennent d'une plus grande variété de formations. Au niveau des branches professionnelles, c'est dans la pharmacie d'officine que ce lien emploi-formation est le plus marqué (92 % contre 65 % en moyenne dans les activités libérales).

Parmi ces formations en lien avec les entreprises de proximité, certaines sont transversales à d'autres branches en-dehors du champ d'Opco EP. D'autres sont plus spécifiques aux métiers des branches professionnelles d'Opco EP et permettent leur alimentation de façon plus exclusive. Ainsi, les formations les plus « captives » des entreprises de proximité, c'est-à-dire avec une part importante de sortants travaillant dans une entreprise de proximité, sont le brevet professionnel (BP) préparateur en pharmacie, le BP coiffure et le BTS professions immobilières (Tableau 7). Inversement, les formations les plus transversales à d'autres branches professionnelles sont le diplôme d'Etat (DE) infirmier, le Bac pro gestion administration, le Bac pro Commerce et le Bac pro ASSP¹².

¹² Accompagnement, soins et services à la personne.

Les formations de CAP boulanger et pâtissier se situent à un niveau intermédiaire entre ces deux groupes de formation. Les sortants de ces CAP travaillent en premier lieu dans les industries alimentaires qui comprennent les boulangeries/pâtisseries plutôt rattachées aux entreprises de proximité mais, aussi dans une moindre mesure, dans d'autres activités hors champ d'Opco EP comme la restauration et le commerce de détail (avec notamment les activités de grandes surfaces).

Tableau 7 • Part des jeunes ayant travaillé dans une entreprise de proximité parmi les principales formations en lien avec les activités des entreprises de proximité

Principales formations	Jeunes ayant travaillé dans une entreprise de proximité		Part des jeunes issus de ces formations et ayant travaillé dans une entreprise de proximité
	Effectifs issus de ces formations	dont en apprentissage	
Bac pro commerce	3 340	24%	23%
BP préparateur en pharmacie	2 880	99%	83%
Bac pro gestion-administration	2 420	12%	20%
BP coiffure	2 320	92%	81%
CAP pâtissier	1 920	94%	44%
Licence arts, lettres, langues mention langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	1 760	0%	27%
Licence arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées	1 700	0%	26%
BTS management des unités commerciales	1 680	17%	26%
Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure	1 580	6%	23%
Diplôme d'État d'infirmier(ière)	1 510	3%	11%
CAP boulanger	1 500	100%	63%
CAP employé de vente spécialisé option A : produits alimentaires	1 460	87%	34%
BTS professions immobilières	1 400	43%	76%

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

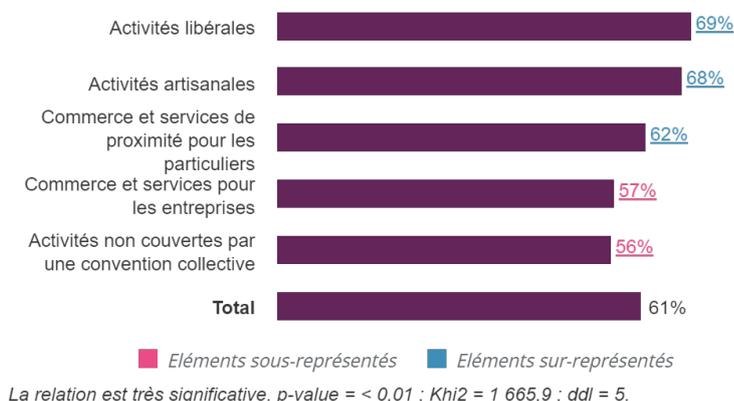
Note de lecture : parmi les jeunes ayant travaillé dans une entreprise de proximité, près de 3 300 sont issus du bac pro commerce, dont un quart par la voie de l'apprentissage. Parmi l'ensemble des jeunes sortants du bac pro commerce, 23 % ont travaillé dans une entreprise de proximité.

4. L'entrée sur le marché du travail des jeunes ayant travaillé au moins une fois dans une entreprise de proximité

4.1. La majorité des jeunes commencent à travailler dès leur 1^{er} emploi dans une entreprise de proximité

Près de six jeunes sur dix passés par une entreprise de proximité y travaillent dès leur 1^{er} emploi (61 %) (Figure 6). Cette proportion dépasse les deux tiers pour les activités libérales ou artisanales. A l'inverse, c'est moins fréquemment le cas dans les activités du commerce et services à destination des entreprises (57 %) et celles non couvertes par une convention collective (56 %). Au niveau des principales branches professionnelles, celles où les jeunes y travaillent dès le 1^{er} emploi sont la Pharmacie d'officine (81 %), l'Esthétique, Cosmétique et la Coiffure (77 % et 76 %). A l'opposé, débuter sa vie professionnelle dans la branche est le moins fréquent parmi les Entreprises de services à la personne (55 %) et les Prestataires de services (54 %).

Figure 6 • Part des jeunes qui commencent à travailler dès leur 1^{er} emploi dans une entreprise de proximité selon le domaine d'activité



Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Remarque : le domaine d'activités correspond au domaine du 1^{er} emploi dans une entreprise de proximité.

Note de lecture : dans les activités libérales, pour 69 % des jeunes, le 1^{er} emploi dans une entreprise de proximité correspond à leur premier emploi d'entrée dans la vie active.

Les jeunes qui travaillent dès leurs premiers pas dans la vie active dans une entreprise de proximité se différencient sur plusieurs caractéristiques.

- La voie de formation : ce sont davantage les jeunes qui sortent de formations en alternance que de la voie scolaire (67 % contre 59 %). C'est même 81 % des alternants dans les activités libérales qui y travaillent dès leur 1^{er} emploi et 76 % dans les activités artisanales.
- Le lien emploi-formation : cela concerne plutôt les sortants de formations en lien avec les entreprises de proximité que les autres (63 % contre 58 %). Ce résultat explique pour partie la moindre proportion de jeunes débutant dès leur 1^{er} emploi dans le commerce et services à destination des entreprises, car ces jeunes proviennent de formations plus généralistes qui alimentent un spectre plus large de branches professionnelles.
- L'obtention du diplôme de sortie : ce sont davantage les jeunes diplômés de la formation dont ils sont sortis qui travaillent dès le 1^{er} emploi dans une entreprise de proximité que ceux qui sortent d'année non terminale (63 % contre 55 %).

4.2. Une situation d'emploi plus stable pour ceux qui débutent dans une entreprise de proximité

Les jeunes qui débutent dès le 1^{er} emploi dans une entreprise de proximité bénéficient de conditions d'emploi plus favorables que l'ensemble des jeunes sortants, avec une part de CDI plus importante au moment de l'embauche mais aussi en fin de contrat. Leur temps d'accès au 1^{er} emploi est proche de celui observé en moyenne pour l'ensemble des jeunes enquêtés (4,6 mois contre 4,9 mois).

Les jeunes passés par une entreprise de proximité mais qui n'y ont pas débuté leur carrière professionnelle accèdent à leur premier emploi un peu plus rapidement que ceux qui y travaillent dès le départ : 3,3 mois contre 4,6 mois (Figure 7). Ce résultat s'observe quel que soit le domaine d'activité (Tableau 8). Toutefois, leur condition d'embauche dans le premier emploi est plus instable. Il s'agit davantage d'emplois en CDD ou intérim que pour les jeunes ayant directement débuté dans les entreprises de proximité. Leur 1^{er} contrat se transforme par ailleurs moins souvent en CDI en fin de contrat. Ils mettent également davantage de temps que les autres pour accéder à un 1^{er} emploi en CDI (12,5 mois contre 9 mois pour les jeunes débutant dès la première embauche dans une entreprise de proximité). Ce sont en outre davantage des emplois à temps partiel (30 % contre 26 % pour ceux qui débutent dans une entreprise de proximité et 25 % pour l'ensemble des jeunes enquêtés).

Ces résultats laissent penser que le fait de trouver rapidement un emploi répond à une nécessité qui conduit de la même manière ces jeunes à accepter plus facilement un CDD ou de l'intérim. Cette hypothèse est confortée par le fait que ceux qui ne travaillent pas dès le premier emploi dans une entreprise de proximité sont davantage des sortants d'année non terminale, qui arrêtent plus fréquemment que les autres leurs études pour des raisons personnelles ou familiales mais aussi financières.

Figure 7 • Caractéristiques du 1^{er} contrat de travail selon l'entreprise dans laquelle les jeunes commencent

	Ensemble sortants (avec au moins un emploi)	Sortants ayant travaillé au moins une fois dans une entreprise de proximité		
		Ensemble	1er emploi dans une entreprise de proximité	1er emploi dans une autre entreprise
Temps d'accès au 1er emploi en nbre de mois (moyenne)	4,9	4,1	4,6	3,3
Caractéristiques du 1er contrat de travail				
1 = Non salarié	4%	3%	3%	2%
2 = CDI, Fonctionnaires	34%	32%	38%	23%
3 = Contrat aidé	3%	3%	3%	2%
4 = Autre emploi à durée déterminée	45%	46%	42%	53%
5 = Intérim	15%	16%	13%	20%
<i>Part des CDI à la fin du contrat</i>	46%	43%	53%	27%

Note : les caractéristiques du 1^{er} contrat de travail sont celles à l'embauche.

Note de lecture : Parmi les jeunes qui débutent dès leur 1^{er} emploi dans une entreprise de proximité, 38 % débutent avec un CDI. Un peu plus de la moitié sont en CDI en fin de contrat.

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Le temps d'accès au 1^{er} emploi est le plus rapide dans les **activités libérales** (2,7 mois) parmi les jeunes ayant obtenu leur premier emploi dans des entreprises de proximité. En revanche, **il est plus long dans les activités du commerce et services**, notamment dans les activités à destination des particuliers (5,4 mois) et en particulier dans la branche professionnelle Entreprises de services à la personne (7,2 mois).

Selon les domaines d'activité des entreprises de proximité, les caractéristiques des contrats de travail se différencient notamment avec un **recours à l'intérim** beaucoup plus important dans les activités de commerce et services aux entreprises et de celles non couvertes par une convention collective (17 % et 20 %). Par ailleurs, les différences d'accès au CDI selon les domaines d'activité sont davantage marquées en fin de séquence d'emploi (fin de contrat ou contrat en cours à l'enquête) qu'en début. C'est dans les activités libérales que les jeunes voient le plus leur contrat se transformer en CDI. Près des deux tiers des jeunes sont en CDI à la fin d'observation de la séquence d'emploi (64 %, soit dix points de plus que dans les autres activités). Cette transformation plus importante du 1^{er} contrat en CDI dans ces activités explique en partie un **accès à l'emploi durable plus rapide** (7 mois en moyenne).

Tableau 8 • Caractéristiques du 1^{er} contrat de travail selon le domaine d'activité des entreprises de proximité

	Activités artisanales	Activités libérales	Commerce et services de proximité pour les particuliers	Commerce et services pour les entreprises	Activités non couvertes cc
1er emploi dans une entreprise de proximité					
Temps d'accès au 1er emploi en nbre de mois (moyenne):	4,4	2,7	5,4	5,2	4,6
Caractéristiques du 1er contrat de travail					
1 = Non salarié	2%	8%	1%	5%	1%
2 = CDI, Fonctionnaires	41%	43%	39%	38%	32%
3 = Contrat aidé	4%	1%	2%	3%	4%
4 = Autre emploi à durée déterminée	44%	46%	46%	37%	42%
5 = Intérim	9%	2%	13%	17%	20%
<i>Part des CDI à la fin du contrat</i>	54%	64%	54%	54%	43%
1er emploi dans une autre entreprise					
Temps d'accès au 1er emploi en nbre de mois (moyenne):	3,0	1,7	3,5	3,4	3,6
Caractéristiques du 1er contrat de travail					
1 = Non salarié	1%	6%	2%	2%	2%
2 = CDI, Fonctionnaires	25%	20%	17%	25%	26%
3 = Contrat aidé	0%	2%	2%	1%	3%
4 = Autre emploi à durée déterminée	52%	66%	64%	49%	45%
5 = Intérim	21%	6%	15%	22%	24%
<i>Part des CDI à la fin du contrat</i>	29%	24%	23%	29%	29%

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Champ : ensemble des jeunes ayant travaillé au moins une fois dans une entreprise de proximité et répartis selon le domaine d'activité du 1^{er} emploi dans une entreprise de proximité.

Note de lecture : 41 % des jeunes qui débutent dès leur 1^{er} emploi dans une entreprise relevant des activités artisanales sont recrutés en CDI. Un peu plus de la moitié sont en CDI en fin de contrat. Ceux qui travaillent au moins une fois dans les activités artisanales mais qui ne commencent pas par un emploi dans une entreprise de proximité sont un quart à être recrutés en CDI.

Tableau 9 • Temps de travail du 1^{er} emploi des jeunes

	Ensemble sortants (avec au moins un emploi)	Sortants dont le 1 ^{er} emploi est dans une entreprise adhérente	Domaine d'activité de l'entreprise adhérente				
			Activités artisanales	Activités libérales	Commerce et services aux particuliers	Commerce et services aux entreprises	Entreprises non couvertes cc
Part des jeunes à temps partiel	25%	26%	33%	15%	45%	17%	20%
Parmi ceux à temps partiel :							
Temps <= à un mi-temps	36%	33%	26%	19%	45%	20%	41%
Souhait de travailler à temps plein à l'embauche	53%	57%	53%	58%	58%	44%	70%

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Note de lecture : 33 % des jeunes qui débutent dès leur 1^{er} emploi dans une entreprise relevant des activités artisanales sont à temps partiel. Pour 26 % d'entre eux, ce temps partiel est inférieur ou égal à un mi-temps. Plus de la moitié des jeunes à temps partiel dans les activités artisanales (53 %) aimeraient travailler à temps plein.

Les conditions d'emploi selon le domaine d'activités se différencient aussi par le temps de travail (Tableau 9). De façon globale, le temps partiel concerne près d'un quart des jeunes débutant dans une entreprise de proximité comme pour l'ensemble des jeunes. Cependant, dans **les activités de commerce et services aux particuliers, les premiers emplois se caractérisent par l'importance du temps partiel** (45 %). Cela concerne notamment les vendeurs en produits non alimentaires (46 %), les aides au maintien à domicile (64 %) et assistants maternels (95 %). Il s'agit en outre, pour près de la moitié des emplois dans ces activités, de quotités de temps de travail faibles (inférieurs ou égaux à un mi-temps). Dans une moindre mesure, les temps partiels sont également importants **dans les activités artisanales** (33 %), en particulier pour les vendeurs en produits alimentaires (37 %) et les employés des soins corporels (47 %).

Chez une majorité de jeunes, ce temps partiel est subi : 57 % de ceux qui ont commencé à travailler dans une entreprise de proximité à temps partiel souhaitaient travailler à temps plein à l'embauche.

4.3. Les premiers métiers d'entrée de vie active exercés plus spécifiquement dans les entreprises de proximité

La propension à débiter ou non dans une entreprise de proximité s'explique en partie par la nature du premier métier exercé par les jeunes. Certains métiers s'exercent en très grande majorité chez un employeur relevant des entreprises de proximité, comme les coiffeurs. D'autres sont communs à différentes branches professionnelles ne relevant pas forcément des entreprises de proximité, soit parce ces métiers sont transversaux à de nombreuses entreprises (employés d'accueil, du secrétariat et de la comptabilité), soit parce qu'ils sont spécifiques mais diffusés dans des branches professionnelles ne relevant pas toutes des entreprises de proximité, comme les vendeurs en produits non alimentaires. Enfin, certains jeunes commencent leurs premiers pas dans la vie active dans des métiers présents mais de façon minoritaire dans les entreprises de proximité, comme employé de café. Dans ce cas, leur premier emploi se situe plus fréquemment en dehors du périmètre des entreprises de proximité, entreprises dans lesquelles ils viendront travailler à l'occasion d'une mobilité professionnelle ultérieure. On peut ainsi différencier **trois grandes catégories de métiers parmi les principaux premiers métiers exercés** par les jeunes ayant travaillé au moins une fois dans une entreprise de proximité (que ce premier métier soit exercé dans une entreprise de proximité ou non) (figure 10).

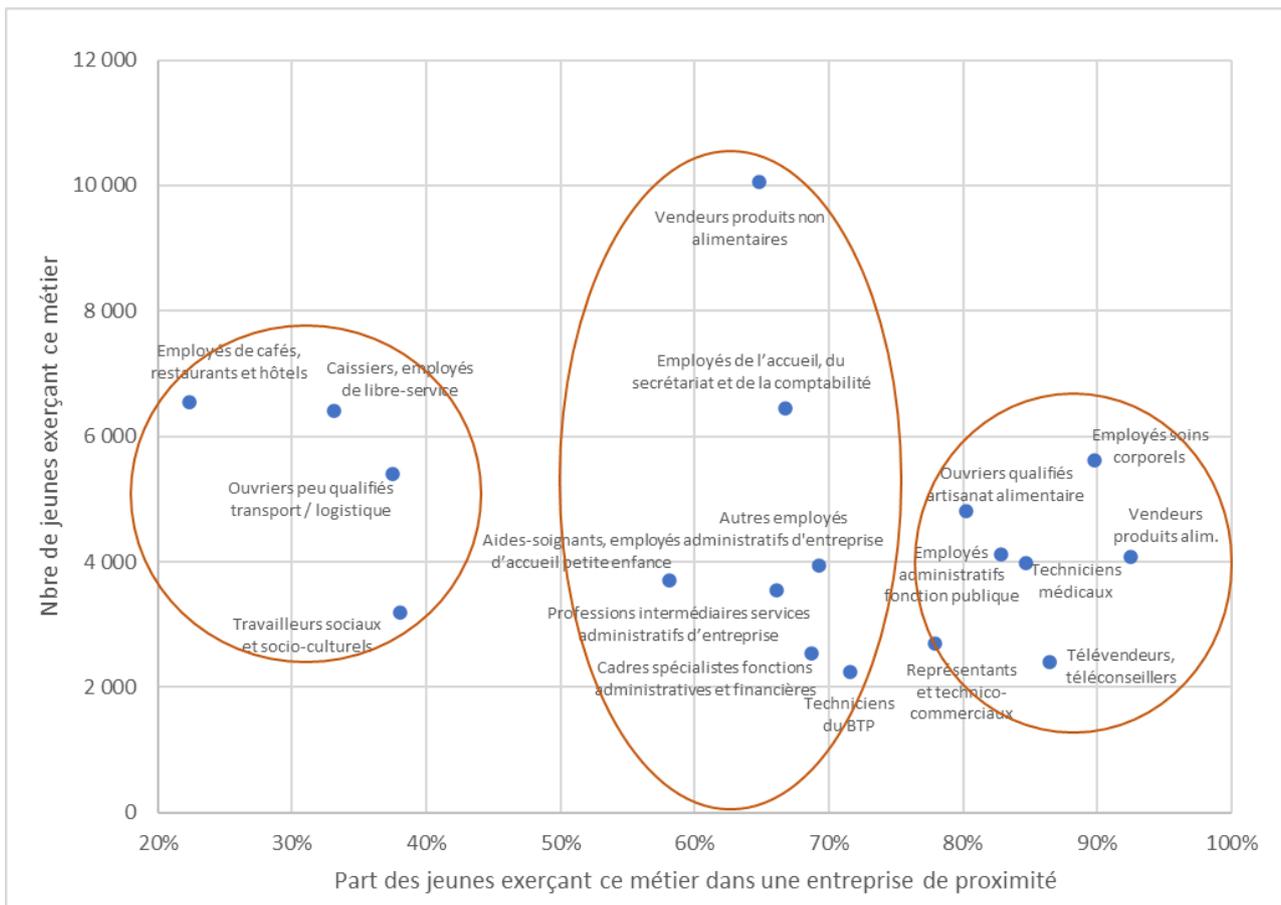
- **Des métiers plutôt exercés en-dehors des entreprises de proximité** : Employés de café, restaurants et hôtels en 1^{er} lieu mais aussi Caissiers, employés de libre-service, Ouvriers peu qualifiés du transport-logistique et Travailleurs sociaux et socio-culturels.

Ces métiers offrent des conditions d'emploi moins stables que la moyenne (à l'exception des employés de café), avec notamment davantage de CDD pour les caissiers (60%) et les travailleurs sociaux et socio-culturels¹³ (71 %) et un recours plus important à l'intérim pour les ouvriers peu qualifiés du transport-logistique (76 %), ce qui peut expliquer en partie la situation d'emploi moins stable des jeunes ne débutant pas dans une entreprise de proximité (cf. partie 4.2).

- **Des métiers non spécifiques aux entreprises de proximité mais que l'on retrouve très souvent dans ces entreprises :** Vendeurs en produits non alimentaires et Employés de l'accueil, du secrétariat et de la comptabilité arrivent en tête de ces métiers. Les autres métiers sont des professions dans l'administration d'entreprise à différents niveaux de qualification qui peuvent être exercées dans tous types d'entreprises. Les Aides-soignants font également partie de ce type de métiers : ils peuvent travailler directement au domicile des bénéficiaires, et leur emploi s'inscrit alors dans le cadre des entreprises de proximité, ou ils peuvent travailler plutôt dans des structures d'hébergement médico-social ou social ou dans des structures hospitalières, et leur emploi relève alors d'une branche n'appartenant pas aux entreprises de proximité. De la même façon, les Techniciens du BTP dans les activités d'architecture travaillent plutôt dans les entreprises de proximité, mais dans d'autres entreprises lorsqu'ils exercent dans les activités d'ingénierie, de conseil technique, de contrôle et d'analyses.
- **Des métiers plus spécifiques aux entreprises de proximité :** On retrouve ici des métiers tels que Employés en soins corporels (branches professionnelles Coiffure et Esthétique, cosmétique), Vendeurs en produits alimentaires et Ouvriers qualifiés de l'artisanat alimentaire (notamment la branche professionnelle Boulangerie mais aussi Boucherie), Techniciens médicaux, professions de l'appareillage médical et de la pharmacie (notamment branche professionnelle Pharmacie d'officine), Télévendeurs, téléconseillers (branche professionnelle Prestataires de services du secteur tertiaire), Représentants et technico-commerciaux (notamment la branche professionnelle Immobilier). Les Employés administratifs de la fonction publique forment un cas à part. Les jeunes qui ont travaillé dans une entreprise de proximité et qui ont commencé leur vie active en exerçant ce métier travaillent pour la plupart dans le groupe La Poste.

¹³ Il s'agit pour la plupart d'animateurs socio-culturels et de loisirs.

Figure 8 • Les principaux métiers d'entrée de vie active des jeunes ayant travaillé au moins une fois dans une entreprise de proximité selon le lieu d'exercice de ce métier



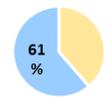
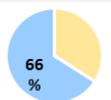
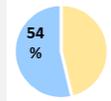
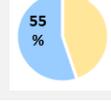
Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Note de lecture : parmi les jeunes ayant travaillé au moins une fois dans les entreprises de proximité, près de 10 000 ont commencé leur vie active comme vendeur en produits non alimentaires. Ils ont exercé ce métier pour 65 % d'entre eux dans une entreprise de proximité.

Le Tableau 10 illustre à titre d'exemple les premiers métiers exercés par les jeunes selon la branche de proximité dans laquelle ils travaillent au moins une fois et différencie ces métiers selon s'ils sont plus ou moins exercés dans les entreprises de proximité.

- Les jeunes qui travaillent au moins une fois dans les entreprises de services à la personne vont exercer comme premier emploi les métiers d'Assistants maternels, gardes d'enfants ou Aides au maintien à domicile plutôt dans les entreprises de proximité ou le métier d'Aides-soignants, employés d'accueil mais dans une plus grande variété d'entreprises et pas nécessairement dans des entreprises de proximité. D'autres débutent dans des métiers comme Travailleurs sociaux et socio-culturels plutôt exercés dans d'autres entreprises.
- Chez les jeunes travaillant au moins une fois dans les entreprises prestataires de services du secteur tertiaire, le premier métier exercé est celui de Télévendeurs, téléconseillers, essentiellement dans les entreprises de proximité. Ils peuvent commencer aussi comme Employés de l'accueil, du secrétariat et de la comptabilité dans une plus grande variété d'entreprises. D'autres exercent des métiers moins représentés dans les entreprises de proximité comme Caissiers et employés de service ou Employés de cafés, restaurants et hôtels.

Tableau 10 • Exemples de 1^{ers} métiers exercés selon quelques branches professionnelles et selon le lieu d'exercice du métier

Jeunes qui ont eu au moins un emploi dans une EP* selon la branche de cet EP	Métiers exercés par les jeunes pour entrer sur le marché du travail		
	Métiers exercés principalement dans les EP*	Métiers peu exercés dans les EP*	Métiers communs à d'autres entreprises
Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles <i>Part débutant dans une EP :</i> 	Vendeurs non spécialisés	Caissiers et employés de service Employés de cafés, restaurants et hôtels	Vendeur en produits non alimentaires
Entreprises de services à la personne <i>Part débutant dans une EP :</i> 	Assistants maternels, gardes d'enfants, assistants familiaux Aides au maintien à domicile des personnes fragiles	Travailleurs sociaux et socio-culturels	Aides-soignants, employés d'accueil de la petite enfance et professions assimilées
Prestataires de services du secteur tertiaire <i>Part débutant dans une EP :</i> 	Télévendeurs, téléconseillers	Caissiers et employés de service Employés de cafés, restaurants et hôtels	Employés de l'accueil, du secrétariat et de la comptabilité
Immobilier <i>Part débutant dans une EP :</i> 	Représentants et technico-commerciaux Autres employés administratifs d'entreprise	Employés de cafés, restaurants et hôtels	Employés de l'accueil, du secrétariat et de la comptabilité

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

*EP : entreprise de proximité.

4.4. Relations et candidatures spontanées sont les principaux canaux de connaissance d'une possibilité d'embauche

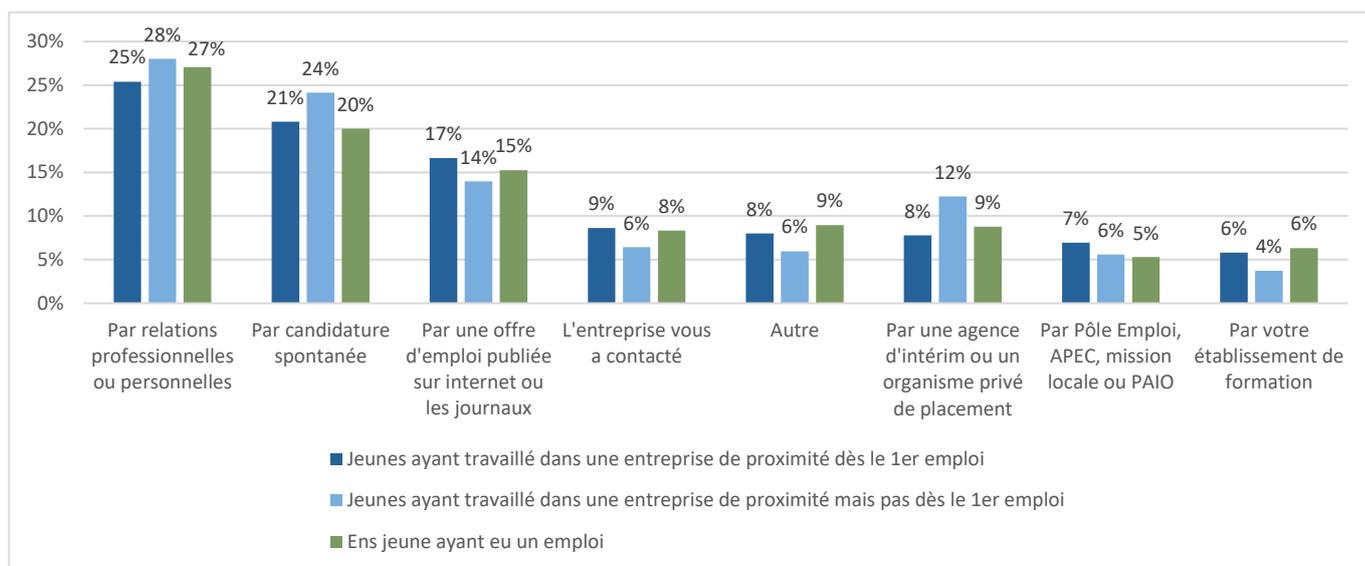
Pour leur premier emploi, les relations professionnelles ou personnelles et les candidatures spontanées sont les premiers modes de prise de connaissance d'une possibilité d'embauche des jeunes, qu'ils travaillent dans une entreprise de proximité ou non. La publication des offres d'emploi arrive en troisième position. Ceux qui travaillent dès leur premier emploi dans une entreprise de proximité ont un peu moins recours à des relations professionnelles ou personnelles que les autres (25 % contre 27 %) et davantage aux offres d'emploi (17 % contre 15 %).

Les canaux de connaissance d'embauche des jeunes ne sont pas les mêmes selon qu'ils travaillent dès le premier emploi ou ultérieurement dans une entreprise de proximité. Ceux qui y travaillent ultérieurement recourent davantage que les autres à leur réseau (28 %) et aux candidatures spontanées (24 %) et moins aux offres d'emploi (14 %). Ces spécificités peuvent tenir au profil des jeunes, avec notamment moins de jeunes diplômés de leur formation de sortie parmi ceux ne travaillant pas dans une entreprise de proximité dès le premier emploi. Emmanuelle Marchal¹⁴ a montré dans ses travaux sur les pratiques de recrutement des employeurs que les canaux de recrutement varient selon le profil des candidats. Les employeurs n'évaluent pas les compétences de la même façon selon le mode de mise en relation avec les candidats. Les offres d'emploi sont plus favorables aux diplômés, le diplôme servant de signal aux employeurs pour appréhender les compétences des candidats. Le réseau lui favorise davantage les peu diplômés, le réseau venant en appui des qualités du candidat, liées notamment à leur savoir-être.

Les jeunes moins diplômés s'appuient moins sur leur établissement de formation pour trouver ce premier emploi (4 % contre 6 %) et sont moins directement contactés par les entreprises (6 % contre 9 %).

Les différences observées dans les modes de connaissance de possibilité d'embauche peuvent tenir aussi au caractère plus urgent que revêtent certains recrutements pour les jeunes ne commençant pas directement par une entreprise de proximité, comme évoqué précédemment dans la partie 4.2. Le réseau est généralement privilégié par les employeurs souhaitant recruter rapidement. Par ailleurs, ces jeunes ont recours plus que les autres au placement par une agence d'intérim ou un organisme privé pour trouver leur premier emploi (12 % contre 8 %).

Figure 9 • Moyens de prise de connaissance de la possibilité d'une embauche pour le 1^{er} emploi



Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

PAIO : Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation.

¹⁴ MARCHAL, E., *Les embarras des recruteurs. Enquête sur le marché du travail*, Paris, Editions de l'EHESS, 2015.

MARCHAL, E., « Les pratiques de recrutement, quels enjeux pour les candidats ? », *Actes de la journée professionnelle des Missions Locales Franciliennes*, 2014.

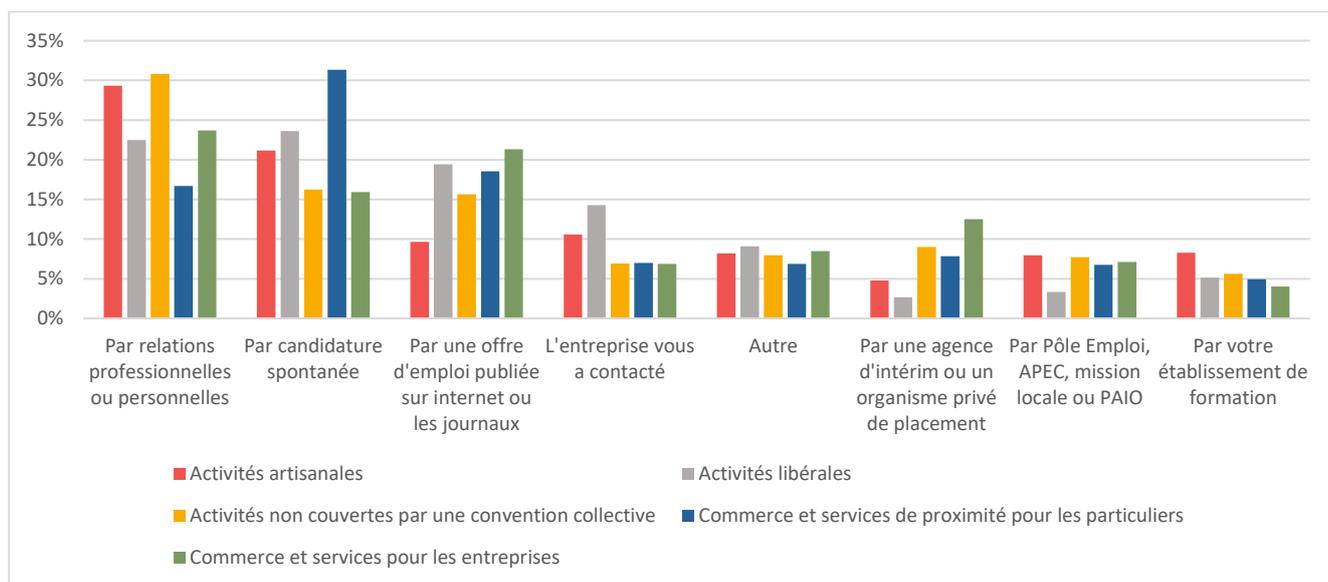
Les modes de connaissance des possibilités d'embauche diffèrent aussi selon les domaines d'activité des entreprises de proximité du premier emploi.

Dans les activités artisanales, c'est par le biais des relations professionnelles ou personnelles (29 %) que les jeunes prennent le plus connaissance de ces possibilités d'embauche et assez peu par le biais des offres d'emploi (10 %). C'est dans les activités artisanales que les jeunes connaissaient le plus souvent une personne dans l'entreprise avant d'y travailler (34 %). Il s'agit dans la majorité des cas de relations personnelles (68 %). Dans ces activités, les métiers sont plutôt manuels et demandent parfois un savoir-faire spécifique validé par une formation précise. Mais, au-delà du savoir-faire, ce qui est recherché par les employeurs dans ces métiers, c'est une capacité de travail (être travailleur, accepter les conditions de travail) et la qualité du travail (respect des normes et des consignes) (Dares, 2021)¹⁵. Ces critères, relevant davantage des qualités personnelles, sont plus faciles à appréhender par le biais des relations que par celui des CV et des lettres de motivation.

Dans les activités de commerce et service pour les particuliers, le premier moyen de connaissance est la candidature spontanée (31 %). Ce résultat est conforme à celui observé par la Dares (2021) dans les métiers d'aide à la personne rattachés à ces activités. Les candidatures spontanées permettent de limiter les coûts de recrutement pour les employeurs qui mobilisent fréquemment ce vivier de candidatures pour pourvoir plusieurs postes de même type en même temps.

Les activités de commerce et service pour les entreprises se différencient par l'importance relative du recours des jeunes aux agences d'intérim (13 %). Dans les activités libérales, les trois principaux modes sont mobilisés dans des proportions proches (réseau, 22 % ; candidatures spontanées, 24 % ; offres, 19 %).

Figure 10 • Moyen de prise de connaissance de la possibilité d'une embauche



Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).
PAIO : Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation.

¹⁵ [L'HOMMEAU, H. et REMY, V., « Les critères de sélection du candidat : un résumé du processus de recrutement selon le métier », Document d'études, n° 253, septembre 2021.](#)

5. La trajectoire des jeunes ayant travaillé dans une ou plusieurs entreprises de proximité

5.1. Les jeunes ont occupé en moyenne un emploi dans une entreprise de proximité mais y ont passé la majorité de leur temps travaillé sur les trois années observées

En moyenne, sur leurs trois premières années de vie active, les jeunes ayant travaillé dans une entreprise de proximité ont eu **trois emplois** dont **un dans une entreprise de proximité** (Tableau 11). Ils se caractérisent par **une plus forte mobilité** que l'ensemble des jeunes qui ont occupé deux emplois en moyenne. Un quart des jeunes ayant travaillé dans une entreprise de proximité ont connu quatre séquences d'emplois ou plus sur la période contre seulement 13 % pour l'ensemble des jeunes.

Ce temps en emploi dans une ou plusieurs entreprises de proximité représente la majorité de leur temps en emploi au global sur les trois années observées (62 % en moyenne). Un tiers ont même passé l'ensemble de ce temps dans des entreprises de proximité. A l'inverse, pour 20 % des jeunes ayant travaillé au moins une fois dans une entreprise de proximité, ces ou cette expérience(s) s'apparente(nt) plus à une expérience transitoire, représentant 20 % ou moins de l'ensemble de leur temps d'emploi.

Tableau 11 • Temps en emploi et nombre d'emplois des jeunes dans les entreprises de proximité sur les trois premières années de vie active

	Ens. des jeunes avec au moins un emploi	Jeunes ayant connu au moins un emploi dans une EP :				
		Ens.	Temps en emploi dans une ou plusieurs EP (en %)			
			100%	[50%;100[]20%;50[<=20%
Répartition des effectifs		100%	34%	25%	22%	20%
Nombre moyen d'emplois	2,1	2,7	1,4	2,9	3,5	3,7
Nombre d'emplois :						
Un	43%	25%	73%			
Deux	29%	30%	19%	50%	30%	24%
Trois	16%	21%	5%	28%	31%	30%
Quatre ou plus	13%	24%	3%	22%	39%	47%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre moyen d'emplois dans les EP		1,3	1,4	1,4	1,3	1,1
Part du temps en emploi dans une ou des EP (en moyenne)		62%	100%	71%	34%	11%

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Note de lecture : durant les trois premières années de début active, la période en emploi dans les entreprises de proximité représente une part plus ou moins importante du temps en emploi des jeunes y ayant travaillé au moins une fois. Un tiers d'entre eux n'ont travaillé que dans des entreprises de proximité (100 % de leur temps en emploi). A l'opposé, certains y ont très peu travaillé (au maximum 20 % de leur temps en emploi). C'est le cas d'un jeune sur cinq (parmi les jeunes ayant travaillé une fois dans une entreprise de proximité).

Si on croise les trajectoires d'entrée dans la vie active selon le temps en emploi dans les entreprises de proximité (Tableau 12), on observe que ce sont surtout les jeunes ayant le moins travaillé dans les entreprises de proximité (moins de la moitié de leur temps en emploi) qui ont le plus multiplié les emplois durant cette période d'insertion. Ils ont occupé plus de trois emplois en moyenne. Près de la moitié de ceux ayant travaillé moins de 20 % de leur temps dans les entreprises de proximité ont connu au minimum quatre emplois sur la période. Leur trajectoire d'entrée dans la vie active se caractérise par un accès rapide mais récurrent à des emplois à durée déterminée.

Au contraire, les jeunes n'ayant travaillé que dans les entreprises de proximité sont une majorité à avoir connu un accès rapide à l'emploi durable (51 %), ce qui peut être interprété comme un élément d'explication à leur fidélisation aux entreprises de proximité.

Tableau 12 • Trajectoire des jeunes au cours des trois premières années de vie active

	Ens. des jeunes avec au moins un emploi	Jeunes ayant connu au moins un emploi dans une EP :				
		Ens.	Temps en emploi dans une ou plusieurs EP (en %)			
			100%	[50%;100[]20%;50[<=20%
Trajectoires d'entrée dans la vie active* :						
Accès rapide et durable à l'EDI	33%	31%	51%	27%	19%	17%
Accès différé à l'EDI	17%	18%	14%	20%	20%	20%
Accès rapide et récurrent à l'EDD	20%	19%	9%	19%	27%	27%
Accès tardif à l'activité	6%	6%	5%	4%	8%	7%
Chômage ou inactivité	17%	21%	16%	24%	21%	23%
Parcours marqué par un retour en formation	6%	5%	5%	6%	5%	6%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Note de lecture : la moitié des jeunes (51 %) n'ayant travaillé que dans les entreprises de proximité durant les trois premières années de vie active ont connu une trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi à durée indéterminée. Au contraire, 27 % des jeunes y ayant très peu travaillé (au maximum 20 % de leur temps en emploi) ont connu un accès rapide à l'emploi mais récurrent à l'emploi à durée déterminée.

* Il s'agit de trajectoires typiques des parcours professionnels des jeunes identifiées par le Céreq. Les deux premières se caractérisent par un accès plus ou moins rapide à l'emploi durable à durée indéterminée (EDI). La troisième correspond à un enchaînement d'emplois à durée déterminée (EDD). Ces différentes trajectoires ont été définies à partir d'un travail de classification des parcours d'insertion.

5.2. Une capacité à fidéliser les jeunes sur ces premières années de vie active plus ou moins importante selon les domaines d'activité de proximité

C'est dans les activités libérales que les jeunes restent le plus en activité dans les entreprises de proximité sur ces premières années. Ils y travaillent en moyenne les trois quarts de leur temps en emploi. Plus de la moitié d'entre eux s'y inscrivent même pour toutes leurs périodes en emploi. Comme cela a été vu précédemment, ils commencent généralement dès leur premier emploi dans les entreprises de proximité où ils obtiennent plus que les autres un CDI à la fin de ce premier contrat. S'ils occupent en moyenne moins d'emplois que l'ensemble des jeunes ayant travaillé dans une entreprise de proximité (2,3 emplois contre 2,7 emplois), ces jeunes ont néanmoins une mobilité d'emploi plus importante entre les entreprises de ce domaine. Ils ont occupé en moyenne 1,5 emplois dans ces entreprises (contre 1,3 quel que soit le domaine de proximité). C'est dans la branche professionnelle de la Pharmacie d'officine que la « fidélité » des jeunes aux entreprises de proximité est la plus marquée (Figure 11).

Les activités artisanales sont le second domaine d'activités où les jeunes y consacrent le plus de leur temps (64 % de leur temps en emploi) avec toutefois des situations contrastées selon les branches professionnelles. La coiffure et l'esthétique se caractérisent par une plus grande « fidélité » des jeunes qui y travaillent que dans la boulangerie. Dans cette dernière branche, les jeunes connaissent une plus forte mobilité entre emplois. Ils ont connu en moyenne 2,9 emplois durant les trois premières années (2,5 dans la coiffure). Une proportion plus importante de jeunes y a travaillé de façon transitoire (moins de 20 % de leur temps en emploi) : un quart des jeunes contre 19 % en moyenne dans les activités artisanales. Même si les boulangers peuvent exercer aussi dans d'autres types d'entreprises ou à leur compte, cette plus forte mobilité semble tenir davantage aux vendeurs en produits alimentaires, qui peuvent être vendeur dans un autre type de

commerce. On observe que 30% des vendeurs en alimentation travaillent dans la branche professionnelle de la boulangerie contre 73 % des boulangers, pâtisseries¹⁶.

Dans le commerce et services à destination des particuliers comme des entreprises, les jeunes sont relativement plus volatils, même si leur temps dans les entreprises de proximité représente la majorité de leur temps en emploi (59 %). Ce résultat est à relier notamment au fait que les jeunes commencent moins souvent que les autres dès le 1^{er} emploi dans ces activités (cf. partie 4). Les branches professionnelles des Entreprises des services à la personne et des Prestataires de services du secteur tertiaire sont celles où les jeunes restent le moins longtemps en emploi dans des entreprises de proximité (respectivement 54 % et 53 %) parmi les branches accueillant le plus de jeunes. Les conditions d'emploi des jeunes travaillant dans ces activités peuvent être un autre facteur conduisant les jeunes à changer davantage d'emploi, avec un recours plus important à l'intérim au 1^{er} emploi pour ces deux types d'activités mais aussi plus de temps partiel dans les activités de commerce et services aux particuliers. C'est dans ces dernières que les jeunes multiplient le plus les emplois en début de vie active : 2,8 emplois en moyenne et 27 % de jeunes ont eu au minimum quatre emplois. Enfin, comme cela a été indiqué, les formations menant aux métiers dans ces activités sont davantage transversales et sont moins exclusives aux branches professionnelles de proximité (que soit les licences dans les langues étrangères, le bac pro commerce ou le bac pro ASSP).

Tableau 13 • Temps en emploi dans une ou plusieurs entreprises de proximité (EP) durant les trois premières années de vie active selon le domaine d'activité

	Ens. jeunes ayant travaillé dans une EP	Activités libérales	Activités artisanales	Commerce et services aux particuliers	Commerce et services aux entreprises	Entreprises non couvertes par une cc
Nombre moyen d'emplois	2,7	2,3	2,7	2,8	2,7	2,8
Nombre d'emplois :						
Un	25%	32%	28%	23%	24%	20%
Deux	30%	35%	28%	27%	30%	31%
Trois	21%	18%	19%	23%	23%	22%
Quatre ou plus	24%	15%	25%	27%	23%	27%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre moyen d'emplois dans les EP	1,3	1,5	1,4	1,3	1,2	1,3
Part du temps en emploi dans une ou des EP (en moyenne)	62%	75%	64%	59%	59%	57%
Répartition des effectifs selon le temps en emploi dans une ou des EP:						
<=20%	20%	12%	19%	20%	22%	23%
]20%;50%[22%	14%	22%	24%	22%	22%
[50%;100%[25%	22%	20%	27%	26%	27%
100%	34%	52%	39%	29%	30%	28%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

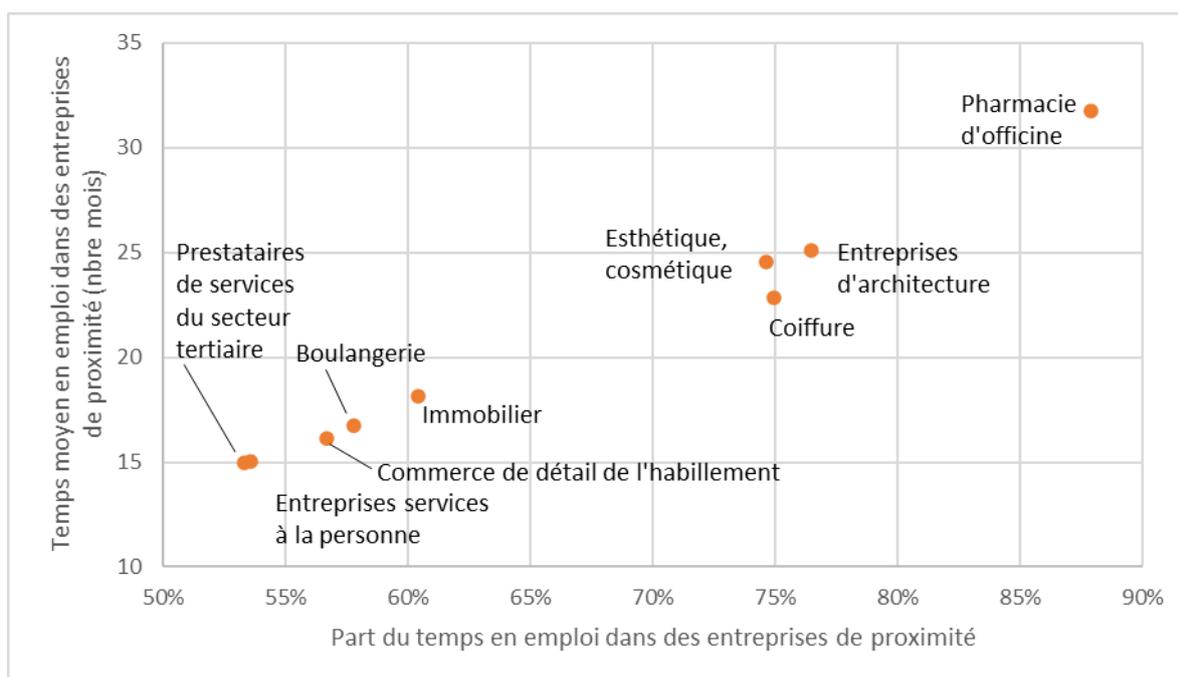
Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Champ : ensemble des jeunes ayant travaillé au moins une fois dans une entreprise de proximité. Le domaine d'activité est celui du 1^{er} emploi occupé dans une entreprise de proximité.

Note de lecture : dans les activités libérales, les jeunes ont passé en moyenne 75 % de leur temps en emploi dans une ou plusieurs entreprises de proximité durant les trois premières années de début active. Ils ont occupé en moyenne 2,3 emplois dont 1,5 dans une entreprise de proximité. Plus de la moitié ont travaillé uniquement dans des entreprises de proximité.

¹⁶ Selon les données BTS 2020, Insee.

Figure 11 • Part du temps en emploi dans une ou plusieurs entreprises de proximité selon la branche professionnelle



Champ : ensemble des jeunes ayant travaillé au moins une fois dans une entreprise de proximité. La branche professionnelle est celle du 1er emploi occupé dans une entreprise de proximité.

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

5.3. Une plus grande propension à rester dans une entreprise de proximité chez les jeunes issus de formations en alternance

La voie de formation des jeunes semble jouer favorablement sur leur propension à ne pas quitter les entreprises de proximité. Les jeunes issus de formation en alternance sont davantage représentés parmi les jeunes ayant travaillé 100 % de leur temps en emploi dans les entreprises de proximité au cours des trois premières années de vie active (36 % contre 30 % pour l'ensemble des jeunes y ayant travaillé au moins une fois) (Tableau 14). Leur propension à rester dans ces entreprises est de 40 % contre 31 % pour les jeunes issus de la voie scolaire (Tableau 15).

Ce résultat s'observe pour tous les domaines d'activités, à l'exception de celui du commerce et services aux particuliers (Tableau 15). C'est dans les activités libérales que la propension des alternants à ne pas quitter les entreprises de proximité est la plus forte (69 % contre 46 % pour ceux issus de la voie scolaire), suivies des activités artisanales (46 % vs 32 %), puis des activités commerce et services aux entreprises (36 % vs 28 %). Dans les activités commerce et services aux particuliers, cette propension est assez proche de celle que soit la voie de formation et relativement plus faible que dans les autres activités (27 % vs 29 %).

Ces écarts selon la voie de formation varient selon les branches professionnelles et s'expliquent en partie par des différences dans le type de formation suivie.

- Dans les activités libérales, la propension à rester des alternants est très forte dans la pharmacie d'officine. Le principal métier est préparateur en pharmacie, accessible principalement par la voie de l'alternance et exercé essentiellement dans les pharmacies.
- Inversement, elle est plus faible pour les alternants dans les entreprises d'architecture où le recours à l'alternance est très peu développé pour les diplômés d'architecte.

- Les résultats observés dans le commerce et les services aux particuliers tiennent notamment à la branche professionnelle Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles. Les jeunes issus de formation en alternance proviennent notamment du bac pro commerce, une formation transversale à de nombreuses branches professionnelles.
- Dans la branche professionnelle des entreprises des services à la personne, les jeunes issus de formation en alternance restent davantage dans les entreprises de proximité que ceux issus de la voie scolaire. Ils ont suivi notamment des formations dans la petite enfance comme le CAP accompagnement éducatif petite enfance qui s'exercent davantage dans les entreprises de proximité que le bac pro Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) suivi plutôt par voie scolaire.
- Dans la branche professionnelle Boulangerie, les écarts sont relativement faibles selon la voie de formation. Les principaux diplômes suivis en alternance parmi les jeunes travaillant dans la branche sont les CAP de boulanger, pâtissier et employé de vente spécialisé en produits alimentaires, qui comme on l'a vu précédemment peuvent s'exercer également dans d'autres entreprises.

Les branches professionnelles des entreprises de proximité dans lesquelles les alternants restent le plus sont les mêmes que celles identifiées par la Dares pour les apprentis¹⁷, à savoir la pharmacie d'officine, la coiffure, l'esthétique, cosmétique et l'immobilier dans une moindre mesure. Le champ n'est pas tout à fait le même puisque les données de la Dares mettent en regard la branche professionnelle durant l'apprentissage et celle de l'employeur six mois après la sortie d'étude¹⁸. Selon ces données, parmi les apprentis sortis d'un cycle d'études de niveau CAP à BTS en 2021, et couverts par une convention collective de branche pendant leur apprentissage, 37 % exercent un emploi salarié privé dans la même branche six mois après la fin de leurs études. Cette proportion est de 75 % dans la branche professionnelle de la pharmacie d'officine, 47 % dans celle de la coiffure, 41 % dans celle de l'immobilier et celle de la boulangerie et 36 % dans l'esthétique, cosmétique. Dans la branche professionnelle de la boulangerie, les alternants apparaissent un peu plus mobiles une fois en emploi selon les données de l'enquête Génération.

Tableau 14 • Part des jeunes issus des formations en alternance selon le temps en emploi dans une ou plusieurs entreprises de proximité (EP)

	Jeunes ayant connu au moins un emploi dans une EP				Total
	Temps en emploi dans cette ou ces entreprises (en %)				
	100%	[50%;100%[]20%;50%[<=20%	
Alternance	36 %	27 %	26 %	27 %	30 %
Voie scolaire	64 %	73 %	74 %	73 %	70 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

 *Eléments sous-représentés*  *Eléments sur-représentés*

La relation est très significative. p-value = < 0,01 ; Khi2 = 1 195,9 ; ddl = 3.
Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

¹⁷ Données publiées sur le site de la Dares : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/les-apprentis-sont-ils-en-emploi-dans-la-branche-ou-ils-ont-fait-leur-apprentissage>.

¹⁸ Les données sont issues du Système d'information sur les apprentis (Dares) et InserJeunes (Depp, Dares).

Tableau 15 • Les branches professionnelles des entreprises de proximité dans lesquelles les jeunes restent le plus selon la voie de formation

		Part des jeunes travaillant pendant toute leur période en emploi dans une ou plusieurs EP selon la voie de formation dont ils sont issus	
IDCC	Branches professionnelles	Alternance	Voie scolaire
Activités libérales		69%	46%
1996	Pharmacie d'officine	78%	49%
2332	Entreprises d'architecture	18%	53%
Activités artisanales		46%	32%
0843	Boulangerie	34%	30%
2596	Coiffure	61%	45%
3032	Esthétique, cosmétique	60%	44%
Commerce et services aux particuliers		27%	29%
1483	Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles	22%	27%
3127	Entreprises de services à la personne	31%	23%
Commerce et services aux entreprises		36%	28%
2098	Prestataires de services du secteur tertiaire	28%	26%
1527	Immobilier	43%	30%
Ens jeunes ayant travaillé dans une EP		40%	31%

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Conclusion

L'exploitation des résultats de l'enquête Génération a permis de mettre en exergue le rôle des entreprises de proximité dans l'insertion des jeunes sur le marché du travail, en particulier sur des profils spécifiques comme les sortants de formation en alternance, dont un sur quatre passe par une entreprise de proximité au cours des trois premières années de vie active. Ces derniers ont tendance plus que les autres à rester travailler dans les entreprises de proximité tout au long de leur parcours professionnel de début de vie active. L'alternance favorise l'apprentissage de savoir-faire spécifiques, en particulier dans les activités artisanales, qui renforce le lien emploi-formation. Les entreprises de proximité jouent également un rôle particulier dans l'insertion des jeunes issus de niveaux de formation intermédiaires (bac et bac+2), davantage représentés dans ces entreprises que parmi l'ensemble des jeunes.

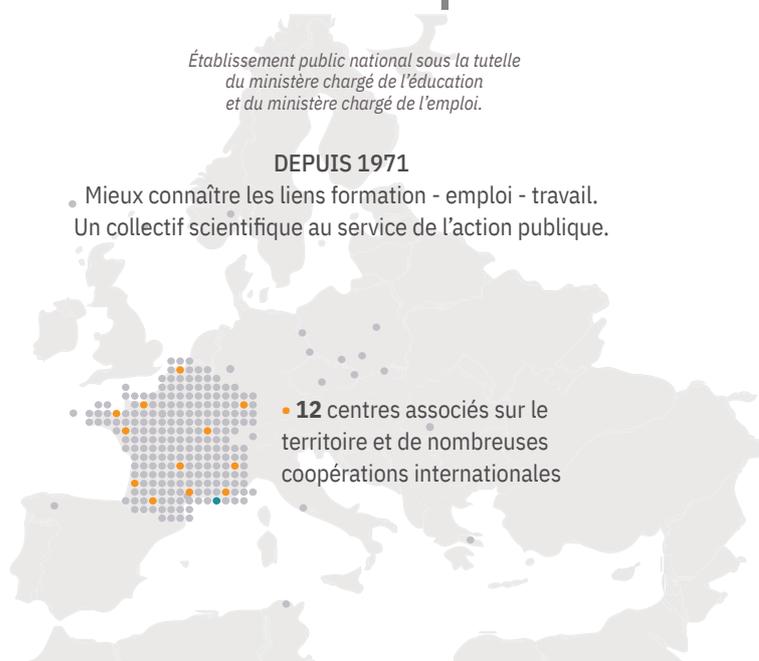
Les jeunes qui débutent dès leur premier emploi dans une entreprise de proximité bénéficient en général de conditions d'emploi plus favorables que l'ensemble des sortants en emploi, avec un accès à l'emploi durable plus important, dès l'embauche ou à l'occasion d'un renouvellement du contrat de travail. Ces conditions d'emploi semblent favoriser la capacité des entreprises à fidéliser les jeunes. Concernant les jeunes qui viennent travailler dans les entreprises de proximité après avoir déjà occupé un ou plusieurs emplois dans d'autres entreprises, plusieurs configurations peuvent être distinguées. Pour certains, ils ont exercé le même métier mais dans des entreprises ne relevant pas du périmètre d'OPCO EP. Pour d'autres, le motif économique semble être un élément les ayant conduits à accepter plus rapidement un premier emploi malgré des conditions d'emploi plus précaires. La question se pose concernant les raisons qui les conduisent ensuite à orienter leur parcours professionnel vers les entreprises de proximité. On observe que pour un jeune sur cinq, le travail dans une entreprise de proximité n'est que transitoire. Ce sont des jeunes qui, plus que les autres, ont des trajectoires d'emploi moins durables et multiplient les CDD. Une analyse plus fine du profil de ces jeunes permettrait d'identifier les motifs de ce caractère transitoire et de mettre éventuellement en place des mesures afin de sécuriser davantage leur trajectoire. Toutefois, si les données disponibles via cette enquête permettent de réaliser quelques éclairages à l'échelle des branches professionnelles, elles ne permettent pas une analyse exhaustive à une échelle aussi fine.



Établissement public national sous la tutelle
du ministère chargé de l'éducation
et du ministère chargé de l'emploi.

DEPUIS 1971

• Mieux connaître les liens formation - emploi - travail.
Un collectif scientifique au service de l'action publique.



• 12 centres associés sur le territoire et de nombreuses coopérations internationales

 **+ d'infos**
et tous les travaux

À explorer
www.cereq.fr



 **+ de 600 publications**
Accessibles librement